

ALGÉRIE-ESPAGNE

Entretien téléphonique entre M. Djerad et son homologue espagnol

P. 24

ALGÉRIE-EMIRATS ARABES UNIS

Le MAE dément la suspension par les Emirats arabes unis de la délivrance de visas pour les Algériens

P. 24

LUTTE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE

Boukadoum : «l'Algérie réaffirme sa position "immuable"»

P. 24

CONVERSION TEMPORAIRE D'UN HÔTEL MILITAIRE EN STRUCTURE SANITAIRE

Chanegriha : «concrétiser nos engagements envers la patrie et le peuple»

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, a présidé jeudi une cérémonie de conversion temporaire de l'hôtel militaire du Centre de Regroupement et de Préparation des Equipes Sportives Militaires en une structure sanitaire dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens malades contaminés de la Covid-19, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Il a saisi cette occasion pour souligner l'engagement du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire à suivre, sur le terrain, l'état de disponibilité et d'état-prêt des structures de la Santé Militaires, pour faire face à la propagation de l'épidémie du nouveau Coronavirus, indiquant, à ce propos, que la conversion temporaire de cet hôtel militaire en une structure sanitaire est une mesure qui traduit son souci permanent de concrétiser les engagements de l'Armée Nationale Populaire envers la patrie et le peuple. P. 3

DKnews/APS



CONSEIL DE LA NATION

Le projet de loi de finances 2021 adopté à la majorité absolue

P. 6

ENERGIE - TRANSITION

Djerad : "le gouvernement déterminé à instaurer un modèle énergétique durable"

P. 6

FRANCE

Des violences policières secouent le sommet de l'Etat

P. 15

SANTÉ

CANCER DE LA PROSTATE

Diagnostic, symptômes et traitements

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (1^{ère} JOURNÉE)

Un démarrage timide

P. 21



MASCARA

188^e anniversaire de la Moubayaâa (allégeance) à l'Emir Abdelkader

P. 16

LIQUIDITÉS DANS LES BUREAUX DE POSTE

"Le problème de liquidités réglé dès décembre" (Ministre des Finances)

P. 2

DÉCÈS DE AISSA MEGARI

Condoléances de Djerad à la famille du défunt



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présenté vendredi ses sincères condoléances à la famille du membre de la Commission ministérielle de la Fetwa, Dr. Aissa Megari, décédé jeudi.

"C'est résigné devant la volonté de Dieu que nous perdons docteur Aissa Megari, membre de la Commission ministérielle de la Fetwa, figure de proue de la presse religieuse, connu pour son savoir, sa modestie et son dévouement à la patrie", a écrit M. Djerad sur sa page Facebook. "Je présente mes sincères condoléances à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches", ajoute le Premier ministre.

Pour rappel, le regretté a été inhumé vendredi au cimetière d'El Alia à Alger en présence de sa famille et des ses amis.

LIQUIDITÉS DANS LES BUREAUX DE POSTE

Le problème de liquidités réglé dès décembre (Ministre des Finances)

Le problème de liquidités enregistré au niveau des bureaux d'Algérie Poste et des banques sera réglé définitivement dès décembre prochain, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'adoption par les membres du Conseil de la Nation du projet de loi de Finances pour l'exercice 2021, M. Benabderrahmane a fait savoir que le "problème de liquidités devra être réglé définitivement, début décembre prochain".

Les premières démarches pour venir à bout de ce problème ont été d'ores et déjà entreprises à la faveur du rétablissement du plafonnement à 50.000 Da au profit des citoyens détenteurs des cartes magnétiques CCP, a indiqué le ministre, assurant que cette démarche sera suivie par d'autres mesures pratiques dont les détails n'ont pas été dévoilés.

GHARDAIA

Arrestation d'un "dangereux criminel" dans un quartier populaire

Un "dangereux criminel" a été arrêté dans un quartier populaire à Ghardaïa à l'issue d'une opération de grande ampleur de la police, indique samedi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'individu âgé de 26 ans qui faisant l'objet de plusieurs plaintes déposées par des victimes pour coups et blessures, vol à main armée et destruction des biens d'autrui, a été interpellé "difficilement" avant d'être maîtrisé par les éléments de la sûreté de Ghardaïa, précise le communiqué.

Lors de la perquisition menée au sein de la maison du suspect, menée sous l'autorité du procureur de la république près le tribunal de Ghardaïa, les forces de l'ordre ont découvert des armes blanches (sabres, couteaux, ciseaux et cisaille) et ont saisis une quantité de psychotropes, ajoute le même document.

En garde à vue, l'individu devrait être présenté devant le juge instructeur pour six (6) affaires portant sur "coups et blessures, vol à main armée, destruction des biens d'autrui, agression et détention des psychotropes", selon la même source.

EL OUED

Saisie de près de 50.000 capsules de médicaments à effet psychotrope



La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la Sûreté de la wilaya d'El Oued a procédé à la saisie de près de 50.000 capsules de médicaments à effet psychotrope, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Cette opération qualitative a été enclenchée suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'activité d'un suspect à bord d'un véhicule touristique, en possession d'une quantité très importante de produits pharmaceutiques à effet psychotrope", a précisé le communiqué.

Après une surveillance, il a été arrêté en possession de 49800 capsules de médicaments à effet psychotrope, a ajouté la source.

Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été déferé devant les autorités judiciaires compétentes.

BOUIRA

Démantèlement d'une bande de quartiers

Une bande de quartiers composée de sept individus a été démantelée par les services de la police judiciaire à Bouira, a-t-on appris vendredi auprès des services de la Sûreté de wilaya.

La bande de criminels commettait "des agressions verbales et physiques contre les habitants", a indiqué le chargé de communication de la Sûreté de wilaya, le commissaire Samir Toutah.

"Elle utilisait des armes blanches pour créer un climat d'insécurité et de peur parmi les habitants des quartiers.

Et, elle violait les horaires de confinement", a expliqué à l'APS le commissaire Toutah.

Et d'ajouter : C'est lors d'une opération menée suite à une violente rixe à la cité 1100 de la ville de Bouira que les unités de la police judiciaire ont arrêté deux personnes avec en leur possession des armes blanches.

"Deux autres criminels blessés dans cette rixe ont été interceptés à bord de leur véhicule, alors qu'ils se dirigeaient vers un centre de santé pour recevoir les soins", a-t-il précisé. Après une enquête minutieuse, les éléments de la police judiciaire ont identifié trois autres éléments de cette bande de criminels, dont deux sont en fuite, selon la même source.

"Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des membres de ce groupe de malfaiteurs, qui ont été présentés devant la justice", a poursuivi le commissaire Toutah.

SÉISME

Secousse tellurique de magnitude 3,5 dans la wilaya de Médéa

Une secousse tellurique de magnitude 3,5 sur l'échelle de Richter a été enregistrée jeudi à 20h00 (heure locale) dans la wilaya de Médéa, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 03 km à l'Ouest de Tamezguida, précise le CRAAG.



MÉDÉA

Une première expérimentation du colza



Une première expérience de culture du colza a été lancée récemment au niveau de l'exploitation agricole "Tahar Boussahoua", située dans la commune d'El-Omaria à 40 km à l'est de Médéa.

L'expérience est menée sur de petites parcelles de terres incultes, choisies spécialement pour abriter ce type de culture, eu égard à ses nombreux avantages, en particulier la contribution de la plante du colza dans l'amélioration de l'état organique des sols, dans la réduction des effets d'érosion, la rupture du cycle des maladies qui touchent les céréales et son attractivité pour les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles, a-t-on expliqué.

Le choix de la culture de ce type de plante oléagineuse est dicté par l'impératif de "réduire la facture des importations des huiles, diversifier la production oléagineuse, dominé essentiellement par l'huile d'olive, permettre l'émergence d'une industrie agroalimentaire pourvoyeuse de richesse et de main d'œuvre et mettre en valeur, grâce aux avantages de cette plante, les hectares de terres incultes sous exploitées, à défaut d'une bonne prise en charge, a-t-on indiqué.

ENVIRONNEMENT

Une cellule pour accompagner des projets de start-ups



Une cellule d'accompagnement des projets de startups en matière d'environnement a été installée au niveau du ministère de l'Environnement, a indiqué un communiqué du ministère.

"J'ai présidé mercredi soir l'installation d'une cellule de travail ayant pour missions, l'accompagnement et l'écoute des jeunes porteurs de projets dans le cadre des start-ups et micro-entreprises activant dans le domaine de l'environnement", a indiqué le ministre de l'Environnement, Nassira Benharrat dans un post sur son compte Facebook.

Les portes du ministère sont ouvertes aux jeunes désirant lancer leurs projets, a affirmé le ministre, soulignant la dispositions de son département à les accompagner.

A rappeler qu'une convention cadre de partenariat a été signée, février dernier, entre le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et celui de la Micro-entreprise, des Startups et de l'Economie de la connaissance, visant le renforcement de la participation de ces entreprises à la protection de l'environnement et au développement des énergies renouvelables.

Le principal objectif, de cette convention, consiste en la création de micro-entreprises et de startups spécialisées dans la collecte et le tri des déchets au niveau des daïras, facilitant, ainsi, l'opération structurée de tri et d'acheminement des déchets vers des usines spécialisées.

CONVERSION TEMPORAIRE D'UN HÔTEL MILITAIRE EN STRUCTURE SANITAIRE

Chanegriha : «concrétiser nos engagements envers la patrie et le peuple»

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, a présidé jeudi une cérémonie de conversion temporaire de l'hôtel militaire du Centre de Regroupement et de Préparation des Equipes Sportives Militaires en une structure sanitaire dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens malades contaminés de la Covid-19, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre du suivi sur terrain du degré de disponibilité des structures de la Santé Militaire à faire face à la propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus, Monsieur le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a effectué, aujourd'hui jeudi 26 novembre 2020, une visite de travail et d'inspection au Centre de Regroupement et de Préparation des Equipes Sportives Militaires en 1ère Région Militaire, où il a présidé la cérémonie de conversion temporaire de l'hôtel militaire relevant de ce Centre en une structure sanitaire dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens malades contaminés de la Covid-19 et sa mise à la disposition du système de santé publique", a précisé le MDN.

Après la cérémonie d'accueil, le Général de Corps d'Armée, en présence du Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale et du Commandant de la 1ère Région Militaire, du Chef du Département Emploi-Préparation/EM-ANP, du Directeur Central des Services de Santé Militaire et des Directeurs Centraux du Ministère de la Défense Nationale et de l'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a entamé sa visite par la tenue d'une rencontre avec les cadres et personnels de la Santé Militaire, médecins et infirmiers, ajoute le communiqué.

Il a saisi cette occasion pour souligner l'engagement du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire à suivre, sur le terrain, l'état de disponibilité et d'état-prêt des structures de la Santé Militaires, pour faire face à la propagation de l'épidémie du nouveau Coronavirus, indiquant, à ce propos, que la conversion temporaire de

cet hôtel militaire en une structure sanitaire est une mesure qui traduit son souci permanent de concrétiser les engagements de l'Armée Nationale Populaire envers la patrie et le peuple.

"Dans le cadre de l'engagement du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire à suivre, sur le terrain, l'état de disponibilité et d'état-prêt des structures de la Santé Militaire, afin de faire face à la propagation de l'épidémie du nouveau Coronavirus, il me plaît de me retrouver, une fois encore, parmi les personnels de la Santé Militaire, et de présider aujourd'hui la cérémonie de conversion temporaire de l'hôtel militaire du Centre de Regroupement et de Préparation des Equipes Sportives Militaires en une structure sanitaire, dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens malades contaminés de cette dangereuse épidémie. Ainsi, j'ai dispensé des instructions à l'effet de doter cette infrastructure hôtelière, d'une capacité de (120) lits, de tous les équipements médicaux nécessaires, à l'instar des équipements de respiration artificielle, et d'un staff médical et paramédical qualifié, et de la mettre à la disposition du système de santé publique", a-t-il dit.

"Cette mesure exceptionnelle, prise à la suite de la recrudescence inquiétante du nombre des contaminés par ce virus, à travers tout le territoire national, traduit notre souci permanent de concrétiser nos engagements envers la patrie et le peuple. Au sein de l'Armée Nationale Populaire, nous n'avons ménagé aucun effort, depuis l'apparition de cette pandémie dans notre pays. Ainsi, nous avons œuvré dès le début, à prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'endiguer la propagation de cette pandémie dans les rangs de nos Forces Armées. Nous avons également mobilisé tous les potentiels de l'Armée Nationale Populaire pour soutenir le système de santé publique, à l'instar de la mise à disposition de notre flotte aérienne pour le transport des équipements et produits médicaux, à partir de la République Populaire de Chine, outre l'entière disponibilité à déployer des hôpitaux de campagne, en cas de nécessité, afin de

réduire la pression sur les établissements hospitaliers civils", a ajouté le Général de Corps d'Armée.

Il a souligné également que la réussite de l'approche nationale de lutte contre la propagation de cette épidémie demeure tributaire d'une collaboration plus étroite entre les différents intervenants dans ce domaine. "Je tiens à souligner en cette occasion que la réussite de l'approche nationale de lutte contre la propagation de cette épidémie demeure tributaire d'une collaboration plus étroite entre les différents intervenants dans ce domaine, que ce soit entre les départements ministériels concernés ou en matière de réaction positive des différentes franges de la société aux mesures de prévention édictées par l'Etat et les institutions sanitaires du pays, lesquelles consistent entre autres, à respecter le confinement sanitaire, à éviter les regroupements et à se conformer au protocole sanitaire dans les écoles, établissements et lieux publics", a-t-il indiqué.

Le Général de Corps d'Armée a affirmé qu'il serait judicieux d'investir dans la grande capacité du peuple algérien à faire face aux crises et épreuves, et œuvrer à l'orienter et l'encadrer afin de renforcer la cohésion nationale et mettre en échec toutes les campagnes hostiles tendancieuses.

"Le peuple algérien est connu par sa grande capacité à faire face aux crises et épreuves quelle que soit leur ampleur. Il serait, donc, judicieux d'investir dans cette louable qualité morale et œuvrer à l'orienter et l'encadrer afin de renforcer la cohésion nationale et asseoir les fondements de l'unité et du raffermissement des rangs internes à travers la conjugaison des efforts de tout un chacun pour pouvoir surpasser cette crise sanitaire et faire parvenir le pays à bon port, notamment ces jours-ci où des campagnes acharnées sont dirigées par des cercles hostiles bien connus qui sont gênés par la ligne nationale honnête et courageuse adoptée par les hautes autorités du pays", a-t-il dit.

"A ce titre et à l'effet de faire échouer ces tentatives pernicieuses, il serait plus judi-

cieux, comme je l'ai déjà souligné, de consentir des efforts soutenus à même d'unifier le front interne à travers la mobilisation de l'opinion publique nationale et sa sensibilisation sur les objectifs innovés des parties ennemies, la mobilisation de tous les acteurs sur la scène nationale afin d'adhérer aux efforts du commandement du pays et déjouer les plans tendancieux, et nous sommes totalement confiants de l'entière conscience de notre peuple et de sa profonde perception de l'ensemble des enjeux et des défis à relever durant cette période délicate et sensible que vit notre pays, de même que nous sommes confiants et profondément convaincus en sa disposition à mener à bien cette démarche nationale loyale et de sa parfaite compréhension", a-t-il ajouté. Le Général de Corps d'Armée a salué, par ailleurs, les immenses efforts et incommensurables sacrifices que ne cessent de consentir les personnels du secteur de la santé nationale, civils et militaires, médecins, infirmiers et administrateurs confondus, pour les immenses efforts et sacrifices consentis avec abnégation, tout au long de cette dangereuse crise sanitaire, au service de leurs confrères atteints de ce virus contagieux", a-t-il dit, ajoutant: "qu'Allah nous prête assistance pour contribuer au progrès de notre armée, à la prospérité de notre valeureux peuple et à la sécurité de notre chère patrie".

A l'issue, le Général de Corps d'Armée s'est enquis de près des différentes mesures et dispositions prises à l'effet d'adapter cette infrastructure hôtelière à ces nouvelles missions médicales. Il a également constaté la disponibilité des équipements, sanitaires et logistiques, des matériels modernes et moyens médicaux mis à disposition pour garantir une prise en charge optimale des patients, ainsi que les mesures préventives pour la protection du staff médical qui travaille aux premiers rangs et qui se trouve en contact direct avec les malades, a conclu le communiqué.

COMMUNICATION

Belhimer : «le secteur a amorcé "des changements profonds" adaptés aux différentes évolutions»

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer a affirmé, jeudi, que "des changements profonds" avaient été amorcés dans le secteur de la communication et la profession de la presse, en adéquation avec les différentes évolutions et ce, à travers l'ouverture de chantiers de réforme comportant les aspects juridiques et organisationnels.

S'exprimant lors d'un entretien accordé au site "Algérie", le ministre a déclaré qu'il s'était engagé à opérer "des changements profonds dans le secteur de la communication et de la presse en adéquation avec les évolutions de l'heure et ce, en concrétisation de la politique de soutien qu'accorde M. le Président de la République au secteur et à la profession".

Cette opération a été amorcée suivant "un programme de travail horizontal" qui repose essentiellement sur "l'inventaire, l'évaluation de la situation et l'ouverture de chantiers de réforme portant sur les aspects juridiques et organisationnels régissant le secteur", a fait savoir M. Belhimer, soulignant l'existence "d'une avancée dans l'élaboration des nouveaux textes et projets juridiques à ca-

ractère prioritaire".

A cet effet, le Gouvernement avait adopté récemment "le projet de décret exécutif élaboré par le ministère de la Communication concernant l'activité de la presse en ligne, d'autant que les dispositions de ce décret seront appliquées directement après sa publication au journal officiel". Le ministre, poursuit le ministre, "est en passe d'élaborer le projet de décret exécutif régissant l'activité des agences de communication ainsi que le projet d'arrêté portant appel à candidature pour l'ouverture de services audiovisuels de droit algérien, diffusés via le satellite algérien AL-COM SAT-1". Concernant le dossier de la publicité publique, M. Belhimer a rappelé que le ministère de la Communication "est en passe d'élaborer un projet de loi relatif à la publicité visant la régulation et l'encadrement des différents aspects de cette activité", relevant "la mise en place de 15 critères objectifs pour bénéficier de la publicité publique. Ces critères devront être mis en œuvre à partir de janvier 2021".

Ce projet de loi "n'établit aucune distinction entre la publicité publique et privée. Les deux types de publicité devront être soumis aux mêmes conditions et réglementations juridiques et profession-



nelles, notamment celles ayant trait à l'impératif respect des constantes de la nation, des particularités de la famille algérienne et des droits de l'enfant dans les spots publicitaires", a souligné le ministre. Concernant les lois relatives aux activités des chaînes de télévision privées, M. Belhimer a expliqué que "la loi relative à l'activité audiovisuelle prévoit dans son article 19 que les candidats éligibles à la création de services de communication audiovisuelle doivent répondre à huit conditions dont entre autres le fait que les actionnaires doivent justifier l'origine des fonds investis et la présence de journalistes professionnels et des personnes profession-

nelles parmi les actionnaires".

S'agissant du nouveau Coronavirus, le ministre a souligné que "l'Algérie a pris des mesures anticipatives depuis la détection des premiers cas de contamination", rappelant, dans ce cadre, que le gouvernement avait "promulgué plusieurs décrets et mis en place des mesures pratiques dont le décret exécutif n 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19)".

En application de ce décret, "il a été mis en congé exceptionnel rémunéré, pour la période prévue à l'article 2 du même décret, au moins 50 % des effectifs de chaque

institution et administration publique". Affirmant que les efforts de l'Etat se poursuivent régulièrement pour endiguer la pandémie Covid-19, le ministre a rappelé le plan d'action d'urgence mis en place lors de la réunion du gouvernement tenue début de novembre 2020, lequel s'articule autour de trois (03) axes, à savoir "le renforcement des mesures de prévention dans ses volets sanitaire et sécuritaire, une stratégie de communication plus efficiente et une sensibilisation plus forte envers les citoyens et l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires". Outre les mesures prises par le Gouvernement pour réduire les séquelles de la pandémie, nous "espérons que le citoyen fasse preuve de sagesse notamment en ce qui concerne le respect des gestes barrières dans les lieux où le risque de contamination est plus élevé dont les moyens de transport, les locaux et les espaces publics".

A une question sur le vaccin anti-covid, le ministre a indiqué que "ce dernier est tributaire des laboratoires qui se livrent à une course pour mettre au point ce vaccin et le commercialiser", ajoutant qu'en dépit de cette rude concurrence, aucun pays n'a réussi, jusqu'à présent, à trouver le vaccin".

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Vers une commission mixte pour le développement du renouvelable au niveau local

Une commission mixte sera prochainement installée dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'actions des collectivités locales en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables, a indiqué jeudi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué.

Lors d'une réunion tenue mardi entre le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud et le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chams Eddine Chitour, les deux membres du gouvernement ont convenu d'installer une commission mixte composée d'experts des deux secteurs et qui aura pour mission la définition et l'élaboration d'un plan d'actions des collectivités locales en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables.

Cette commission, évoquée au cours de la réunion tenue dans le cadre des consultations intersectorielles, initiées par M. Chitour, a pour but de permettre la concrétisation effective et le suivi régulier de ce partenariat entre les deux secteurs, a fait savoir la même source.

Selon M. Beldjoud, cité par le communiqué, a insisté sur la nécessité d'impliquer les responsables locaux dans la mise en œuvre des programmes et des actions de transition énergétique et d'énergies renouvelables dans les collectivités locales pour la réussite de la transition énergétique au niveau local. Par ailleurs, cette rencontre a permis aux deux ministres, en présence des cadres des



deux ministères d'examiner l'état des lieux de la collaboration entre les deux secteurs, et ce à travers le bilan des réalisations en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, notamment, au niveau des écoles, des habitations des zones d'ombre et de l'éclairage public dans plusieurs communes du pays. A ce titre, les deux ministres ont insisté sur la nécessité de renforcer cette collaboration intersectorielle par la promotion de l'efficacité énergétique et un développement accru des énergies renouvelables en vue d'alléger un tant soit peu, la facture énergétique des communes. Cette rencontre a également donné l'occasion à M. Chitour de présenter les grands axes de la stratégie de

son secteur en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables visant à faire sortir, progressivement, le pays de sa dépendance des hydrocarbures. Cette stratégie s'appuie sur les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables et la mise en place d'un modèle énergétique national qui tiendra compte de toutes les potentialités du pays. Il a été également abordé les aspects financiers liés à la mise en œuvre de la feuille de route de la transition énergétique dans les collectivités locales. A ce titre les deux ministres ont convenu de conjuguer leurs efforts en vue de proposer les mécanismes les plus appropriés en concertation avec le Ministère des finances.

Ils se sont également entendu d'œuvrer étroitement en vue de contribuer à la concrétisation des objectifs du pays en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables, notamment par la mise en place d'un plan d'actions dédié aux collectivités locales visant à introduire d'une manière progressive l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans les projets d'infrastructures du secteur (nouvelles constructions, réhabilitation du vieux bâti et éclairage public). Il s'est agi également de la prise en charge des zones d'ombre en matière d'alimentation en énergie par les énergies renouvelables, et de l'identification des assiettes de terrain pour l'emplacement des nouvelles centrales de production d'électricité à partir de sources renouvelables (solaire, éolien).

Les deux ministres ont également convenu de procéder à l'élaboration d'un plan de communication et de sensibilisation conjoint pour les collectivités locales en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables ainsi qu'au renforcement de capacités en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables des personnels des collectivités locales.

STARTUP

Faciliter le rééchelonnement des créances des start-up en difficulté

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a annoncé, jeudi, de nouvelles mesures devant faciliter l'opération de rééchelonnement des créances des start-up en difficulté en vue de les aider à les rembourser.

"Les jeunes promoteurs de start-up en difficulté ont la possibilité de bénéficier d'un rééchelonnement des créances sans intérêts, notamment les créances inhérentes aux crédits bancaires ou au prêt non rémunéré (PNR) accordé par l'agence", a expliqué l'ANSEJ dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Ces entreprises bénéficieront, spécifiquement, "de la facilitation et l'allègement des procédures de rééchelonnement avec annulation des conditions prohibitives", note le communiqué.

L'ANSEJ a décidé, dans ce sens, l'annulation des commissions et pénalités de retard spécifiques aux retards de paiement des échéances du crédit bancaire, de la condition de l'inspection du matériel des start-up par les agents de l'agence, de la condition du versement d'une tranche du prêt (entre 5 et 10%) et de l'application d'un taux d'intérêt de 5,5% sur le crédit bancaire lors du rééchelonnement.

Il s'agit également de l'annulation de l'attestation de régularisation de situation auprès des caisses de la sécurité sociale (CNAS-CASNOS-CACOBATPH) et des pénalités de retard spécifiques au paiement en retard des impôts avec la possibilité de prolonger les délais de règlement des échéances en retard à 36 mois. Selon l'ANSEJ, le rééchelonnement des créances issues du crédit bancaire sera suivi directement par un rééchelonnement des créances issues du PNR accordé par l'agence.

Pour rappel, l'ANSEJ, qui a été placée sous la tutelle du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise, a tenu plusieurs réunions de travail avec le ministère des Finances ayant abouti à l'annonce, en fin du mois de juillet dernier, à une série de mesures au profit des start-up en difficulté, dont l'octroi de crédits d'exploitation, le rééchelonnement des créances bancaires et fiscales et l'effacement des pénalités de retard.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une convention avec les secteurs des Mines et de la Pêche

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de recherche scientifique a signé, jeudi à Alger, des conventions cadres avec les ministères des Mines, de la Pêche et des productions halieutiques visant à permettre aux deux secteurs d'exploiter les expériences scientifiques pour la relance de l'économie nationale et la réalisation du développement durable.

Le ministère a signé également des conventions administratives avec les Universités de Béjaïa et d'Oran et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines et Métallurgie d'Annaba (ENSMM) et le Centre universitaire de Tindouf. Ont pris part à la cérémonie de signature de ces Conventions, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane et le ministre des Mines, Mohamed Arkab et le ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi. Au terme de la cérémonie de signature, M. Benziane a déclaré que ces conventions de coopération et de partenariat s'inscrivent dans le cadre du rapprochement de l'entreprise de l'Université, et la garantie de l'ouverture du secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique sur l'environnement économique national et international. Il a ajouté que ces conventions revêtent une grande importance, en ce sens qu'elles fixent les domaines d'intérêt commun et les modalités de mise en œuvre des programmes de coopération bilatérale, ce qui permettra, selon lui, de répondre aux objectifs prioritaires consistant en la mise en place d'une stratégie pour l'étude des projets, la formation, l'échange de connaissances techniques et scientifiques, et ce en sus de permettre aux élèves d'effectuer des actions sur le terrain en milieux professionnels. Le mi-

nistre a souligné que cette convention permettra d'effectuer des recherches communes, notamment dans la recherche de développement au niveau des entreprises, avec la contribution à l'élaboration de solutions adéquates par le biais de l'innovation et du développement technologique. Pour sa part, M. Arkab a affirmé que les conventions de partenariat sont très importantes pour le secteur des mines qui contribuera à la diversification de l'économie du pays, de par son rôle dans la création de la richesse, à travers la garantie de la matière première des industries manufacturières et la réalisation du développement durable. Il a souligné, dans ce sens, que ces conventions ne resteront pas lettres mortes, mais seront appliquées sur le terrain, à travers la concrétisation de projets importants, rappelant le projet d'exploitation de la mine de Ghar Djeil qui connaît une "véritable relance".

Il a fait savoir que les universités de Tindouf et d'Oran contribueront à ce projet à travers l'élaboration du cahier de charge et des études préliminaires ainsi que la réalisation et l'exploitation du projet. «Toutes ces étapes seront effectuées avec l'accompagnement des experts algériens en technologies de pointe», a souligné le ministre des Mines. M. Arkab a évoqué le projet d'exploitation du gisement de zinc de Oued Amizour à Béjaïa, qui nécessite de nouvelles et hautes technologies, en ce sens que le ministre fera appel à des experts, des universitaires locaux et des centres de recherche scientifique pour sa réalisation et son exploitation.

Il a également cité le projet de mine de phosphate à l'est du pays, s'étendant de Tebessa à Souk Ahras en passant par

Annaba et dont le lancement est prévu le premier trimestre 2021.

Pour le ministre, la réalisation de ce projet se concrétisera à l'aide des experts de l'université d'Annaba et de l'Ecole nationale supérieure des mines et de métallurgie située dans ladite wilaya. Le ministre des Mines s'est félicité de la politique du Gouvernement visant à relancer le secteur minier. De son côté, M. Ferroukhi a mis en avant l'importance de cette convention pour le développement et la modernisation du secteur à travers la réalisation de matériels et d'équipements locaux (navires, moyens de pêche comme les cages flottantes), affirmant que cet accord renforcera la maîtrise de la fabrication des aliments et la gestion des fermes aquacoles via des systèmes intelligents.

Les deux secteurs peuvent à travers ce partenariat concrétiser davantage de coopération et de coordination pour mieux connaître les ressources biologiques hydriques et l'élaboration de programmes communs en matière de la formation, la recherche scientifique et l'expertise, a-t-il dit. Evoquant le contenu de la convention, le ministre a indiqué que cette dernière tend à encourager les unités de recherche communes dans le domaine de la pêche et des produits halieutiques, ainsi que l'orientation des projets de la recherche scientifique et des mémoires de fin d'études vers des thèmes qui contribueront au développement des activités du secteur. Ce secteur et les activités y afférentes sont les principaux fondements fiables pour développer l'économie et faire face à la problématique de la sécurité alimentaire qui revêt une dimension stratégique.

LOGEMENT AADL

"Ouverture de 15 sites dans 4 wilayas pour le choix des sites le 30 novembre"

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a consacré 15 sites dans 4 wilayas aux souscripteurs concernés par le choix de leur site de logement sur le site web de l'agence le 30 novembre, a indiqué jeudi à l'APS le directeur général de l'agence, Tarek Belaribi.

Ces sites sont répartis ainsi: un site dans chacune des wilayas de Blida, Tipasa et Boumerdes, ainsi que 12 sites dans la capitale, qui sont à El Harrach, Reghaïa, Bordj El Bahri, Gué de Constantine, Birtouta, Khraïcia, Draria, El Achour, Douera, Ain Benian, Zéralda et Sidi Abdellah. M. Belaribi a exprimé la détermination de l'Agence à respecter ses engagements envers les souscripteurs, soulignant que poser aujourd'hui la première pierre pour la réalisation des derniers quotas du programme AADL 2 dans la capitale, à l'instar du reste des wilayas du pays, est «la preuve sur les efforts consentis, malgré la situation sanitaire difficile et le problème du déficit foncier».

Selon le DG de l'AADL, le déficit foncier a atteint, dans le cadre des programmes AADL, 6 800 hectares, au 31 décembre 2019, une assiette foncière à même de contenir plus de 65 000 unités de logement. Ce déficit a été rattrapé, a-t-il soutenu.

Dans son allocution à l'occasion de la cérémonie de lancement du dernier quota de logements AADL2 à Alger, en présence du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Kamel Nasri et du wali d'Alger, Youcef Cherfa, M. Belaribi a fait état du lancement des travaux de réalisation de 13 300 logements de type location-vente sur un site de 107 hectares dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah, regroupant 6 cités, sur un total de 44 000 unités dont les travaux de réalisation ont été lancés récemment. Plus de 50 milliards DA ont été consacrés par l'Etat à la réalisation de ce dernier programme et au financement des projets d'aménagement extérieur, a-t-il souligné. Les nouvelles cités seront dotées de postes de police et d'établissements éducatifs, a-t-il poursuivi, citant la réalisation prévue de 3 structures publiques entre complexes éducatifs, centres de santé, postes de police, mosquées et autres.

Les souscripteurs aux projets lancés durant le deuxième semestre 2020 auront la possibilité de faire le choix du site, à partir du 30 novembre, via le site électronique de l'Agence.

OUARGLA

Visite de travail et d'inspection du Commandant de la Gendarmerie nationale

Le Commandant de la Gendarmerie nationale (GN), le général Gouasmia Noureddine a effectué une visite de travail et d'inspection au 4ème Commandement régional de la GN de Ouargla, a indiqué vendredi un communiqué du Commandement de la GN.

Lors de cette visite, le général Gouasmia Noureddine s'est enquis de près du niveau de disponibilité des unités et des individus à s'acquitter des tâches de la sécurité publique, de la sécurisation des frontières et de lutte contre la contrebande et l'immigration clandestine", a précisé le communiqué.

Au cours de cette visite qu'il a entamée le 24 novembre en cours, le commandant de la GN a écouté "des explications et des présentations des cadres du 4ème Commandement régional sur les mesures prises sur le terrain dans ce domaine", examinant, dans ce cadre, "plusieurs projets liés à la réalisation et à la réception des installations qui s'inscrivent dans le cadre du programme de ren-



forcement des capacités opérationnelles des unités".

Le général Gouasmia a en outre tenu une réunion d'orientation avec les cadres et personnel du Commandement régional, au cours de laquelle "il a salué les efforts in-

lassables déployés par les membres de la GN, afin de protéger le citoyen et ses biens", soulignant, par ailleurs, "la nécessité de mettre en œuvre la feuille de route tracée", notamment dans son volet relatif au bien-être public.

Par ailleurs, le commandant de la GN "a exhorté les individus à redoubler d'efforts en vue d'éradiquer toute forme de criminalité, en particulier dans le domaine de la lutte contre la contrebande et le crime transfrontalier, tout en adoptant une approche qui implique le citoyen comme partenaire principal dans l'équation de la sécurité". Dans le même sillage, M. Gouasmia a souligné "la mobilisation par la GN de toutes ses ressources humaines et matérielles afin de promouvoir l'action de proximité à même de renforcer le lien avec le citoyen et d'encourager la culture de sécurité, à travers la sensibilisation de tout un chacun, à l'effet de lutter contre les fléaux qui menacent la tranquillité publique".

EL TARF

Sensibilisation sur l'importance d'un mode de consommation éco-citoyen soulignée

La sensibilisation et l'information sur l'importance d'un mode de consommation éco-citoyen, à même de satisfaire les principaux besoins des citoyens tout en minimisant les impacts sur l'environnement, a été soulignée lors d'une session de formation en ligne, initiée par le ministère de l'Environnement en collaboration avec le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), au profit de journalistes des wilayas d'El Tarf et de Tindouf.

Développant la thématique de la production propre et la consommation durable, M. Ouameur Makhouk, ingénieur formateur au CNFE, a insisté sur l'importance de devenir "un éco-consommateur responsable préservant les mécanismes écologiques nécessaires au développement humain en vue de maintenir, voire améliorer, la qualité de vie des uns et des autres".

La consommation et la production durables ont pour but d'améliorer l'utilisation efficace des ressources tout au long du cycle de vie des produits, a-t-il expliqué,

mettant l'accent sur le rôle des entreprises, des chaînes d'approvisionnement et des consommateurs individuels en tant qu'acteurs du développement durable.

La consommation responsable est respectueuse de l'environnement mais aussi de l'équité sociale et économique, a-t-il ajouté, insistant sur l'importance du travail d'information et de sensibilisation du citoyen, qui est "un vecteur de changement".

Aussi, a-t-il signalé, l'urgence de la réduction de notre "empreinte écologique" en modifiant la façon de produire et de consommer les biens et les ressources.

L'intervenant a également relevé l'impact de la valorisation des sous produits ainsi que la récupération et la réutilisation sur place dans la consommation responsable. Plusieurs concepts, dont "l'eco-efficacité, la prévention de la pollution et la production verte", ont été expliqués par l'intervenant, qui dans ce contexte, a évoqué les efforts déployés dans le cadre de la stratégie d'amélioration de la production et de la performance environnementale

pour le développement socio-économique global.

Les programmes de sensibilisation et de communication ciblant, consommateurs, producteurs et institutions ainsi que les programmes de formation en rapport avec les modes de consommation et production durables (MCPD) 2016/2030 en sus des préoccupations environnementales ont été parmi les autres points développés par l'intervenant. "Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants", a-t-il tenu à souligner, rappelant que cette 11ème session de formation en ligne a permis de débattre cinq thématiques dans l'objectif de constituer un réseau de journalistes, qui se consacre à la médiatisation et à une meilleure sensibilisation des citoyens autour de thèmes liés à l'environnement. Ouverte dimanche dernier, la session de formation a été clôturée jeudi par un appel à la multiplication de ce type de formation, destinée à approfondir les connaissances en environnement pour un meilleur traitement des sujets en rapport avec ce thème.

AÏN TÉMOUCHENT

Lancement d'une opération pilote de désinfection de la maison des personnes âgées

Le secteur de la solidarité a lancé jeudi à Aïn Témouchent une initiative de désinfection de la maison des personnes âgées, dans le cadre d'une opération pilote, qui sera généralisée à travers le territoire national, a-t-on appris du directeur de l'action sociale (DAS) Mohamed Bouzada. L'opération de désinfection intervient dans le cadre de la solidarité entre les secteurs pour faire face à la pandémie du coronavirus, a indiqué M. Bouzada, ajoutant qu'il a été procédé, de concert avec la direction de l'environnement de la wilaya, à la désinfection de plusieurs pavillons de la maison des personnes âgées d'Aïn Témouchent. Cette opération dont le choix

a été porté sur Aïn Témouchent, en tant que wilaya pilote, englobe un ensemble de centres spécialisés relevant du secteur de la solidarité nationale dans la wilaya, a ajouté le même responsable. La maison des personnes âgées d'Aïn Témouchent abrite 34 personnes issues de différentes régions du pays qui ont bénéficié récemment d'une opération de vaccination contre la grippe saisonnière à titre de prévention et de protection, selon le directeur de l'action sociale. Pour sa part, le directeur de l'environnement de la wilaya d'Aïn Témouchent, Yacine Boulahia, a souligné que cette opération de désinfection de cet hospice intervient dans le cadre de l'ap-

plication des conventions signées entre les ministères de l'Environnement et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, faisant observer que l'opération se poursuivra pour englober le restant des structures du secteur de la solidarité de la wilaya. Le secteur de l'environnement entend mobiliser l'ensemble des moyens humains et matériels dans le cadre des efforts visant à faire face à la pandémie du Coronavirus, à travers les opérations de désinfection, particulièrement les espaces publics et les différentes structures de service, outre la concentration sur l'aspect de sensibilisation, a rappelé le même responsable.

TIZI-OUZOU

54 millions DA pour indemniser les sinistrés des incendies

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié de 54 millions DA pour l'indemnisation des sinistrés des incendies ayant touché la région durant l'année en cours, a-t-on appris vendredi du conservateur local des forêts, Youcef Ould Mohand. L'indemnisation de quelque 684 sinistrés recensés se fera par la distribution de plants pour la réfection et des pailles pour l'opération de régénération des oliviers, figuiers et cerisiers en fonction des pertes enregistrées, a souligné M. Ould Mohand.

Par ailleurs, l'indemnisation des apiculteurs, dont les exploitations ont été endommagées ou détruites par les incendies, est, cette année, du ressort de la direction des Services agricoles (DSA), a, en outre, précisé le responsable.

S'agissant des incendies ayant touché la wilaya le mois de novembre en cours, dont un feu recensé au niveau du domaine forestier et trois dans le domaine privé, ayant ravagé une surface de sept hectares de couvert végétal, il a indiqué que "l'opération de recensement des dégâts pour l'indemnisation des sinistrés est toujours en cours", M. Ould Mohand a rappelé que la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré en 2020, quelque 372 feux ayant détruit 5 861 ha de couvert végétal, dont 2 120 dans le domaine forestier, 3 000 ha de broussailles ainsi qu'une surface de 571 ha d'arbre fruitiers.

TIARET

Distribution de plus de 2300 logements

Une opération de distribution de 2.322 logements de différents programmes à leurs bénéficiaires dans 11 communes a eu lieu jeudi dans la wilaya de Tiaret.

Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi, qui a présidé cette cérémonie à la salle de réunions de l'APW, a mis l'accent sur le strict respect des mesures de prévention contre le Coronavirus, signalant que ce quota comporte des logements publics locatifs (LPL), promotionnels aidés (LPA) et de location-vente, en plus d'aides à l'habitat rural, soit un nombre de 5.488 habitations depuis le début de l'année en cours. Ce nombre sera revu à la hausse à 6.400 logements avec la distribution de 1207 logements à l'occasion de la célébration de l'anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Par ailleurs, le wali a annoncé, à la presse, que la liste des bénéficiaires de 1.555 logements publics locatifs de la commune de Tiaret sera rendue publique dans les prochaines semaines. Ces logements seront attribués, après l'examen des recours, au courant du premier trimestre de l'année 2021. En outre, il a fait part de lots de terrains à bâtir prochainement au profit des habitants du quartier d'habitat précaire "Keramane".

Pour sa part, le directeur de l'habitat par intérim, Mohamed Mihoub a déclaré que le quota d'habitat distribué jeudi, comprend 510 logements publics locatifs LPL à travers les communes de "Essebt", "Rosfa", "Ain Dheh", "Madna", "Sidi Ali Mellal", "Serguine" et "Sebaine" et 1.682 logements location/vente à Ksar Chellala et Mahdia, ainsi que 50 logements promotionnels aidés à Dahmoui et 50 affectations d'aide à l'habitat rural dans plusieurs communes.

ALGER

SADEG de Sidi Abdallah : plus de 2,5 mds de Da de créances détenues auprès des clients

La Société algérienne de distribution de l'électricité et de gaz (SADEG) de Sidi Abdallah a appelé ses clients à s'acquitter des factures de consommation d'électricité et de gaz, dont la valeur globale s'élève depuis, juillet écoulé, à plus de 2,5 milliards de Da, a-t-on appris du directeur de distribution au sein de cette Direction, Akli Chérif Hadjer. Dans une déclaration à l'APS, M. Hadjer a indiqué que la SDEG de Sidi Abdallah s'était engagée à ne procéder, tout au long de la période de confinement sa-

nitaine, à aucune suspension de l'alimentation en électricité et en gaz, des abonnés qui n'ont pas encore réglé leurs factures». Selon le même responsable, ces créances se sont élevées, à fin juillet dernier, à plus de 250 milliards de centimes, réparties entre clients ordinaires. Relevant que cette accumulation impacte négativement le rythme de travail de la Direction ainsi que son rendement, M. Hadjer invite toute la clientèle à s'acquitter de ses factures, via les différents supports disponibles, soit à

travers les agences commerciales de Douera, Zéralda et de Sidi Abdallah, via le paiement électronique, ou au niveau des bureaux de poste. M. Hadjer a, toutefois, souligné que la SADEG de Sidi Abdallah octroie toutes les facilitations à ses clients ménages, dans le but de les aider à régler les créances en suspens, en leur offrant la possibilité d'obtenir un échéancier de paiement des factures impayées de grands montants, pour épargner ainsi au client l'accumulation des charges.

ENERGIES RENOUVELABLES Le CEREFÉ publie son premier rapport annuel

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) vient de publier son premier rapport annuel dans lequel il présente la situation énergétique en Algérie avec une nouvelle approche en vue d'élaborer une stratégie nationale de transition énergétique.

Intitulé "Transition énergétique en Algérie: Leçons, état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables", le rapport du CEREFÉ, dont l'APS a obtenu une copie, est réparti sur trois parties consacrées, respectivement, à "l'évolution du mix énergétique dans le monde et les leçons à tirer", "l'historique et état des lieux des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Algérie", et à une "contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de transition énergétique adaptée à l'Algérie". "L'élaboration de ce rapport s'inscrit donc en parfaite harmonie avec la vision du plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, qui accorde une place importante à la transition énergétique selon la triptyque d'un renouvellement économique basé sur la sécurité alimentaire, la transition énergétique et l'économie numérique", lit-on dans le rapport.

Il s'agit d'une analyse "sereine" menée sur la base de données "assez actualisées" et reflétant au mieux la réalité du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans le pays, dans l'objectif d'évaluer le chemin parcouru à ce jour dans le domaine et tirer les enseignements qui s'imposent.

Dans ce cadre, le Commissariat a mené diverses réflexions "afin de ne pas reproduire les mêmes schémas d'échec", et tracer la ligne directrice qu'il entend suivre en vue de coordonner la mise en œuvre concrète des actions planifiées, en faisant participer les parties prenantes, publiques ou privées, intéressées par leur exécution, lit-on dans le rapport.

Un message du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a été publié dans ce rapport, et qui souligne la détermination du gouvernement à instaurer un modèle énergétique durable et à asseoir les fondements d'une transition énergétique adaptée aux spécificités nationales.

Dans ce message, M. Djerad réitère notamment les engagements du gouvernement en matière de développement des énergies renouvelables, de mobilisation des financements nécessaires, de soutien aux activités industrielles dans le secteur de l'énergie et d'encouragement à toute action permettant une optimisation accrue de la consommation interne de l'énergie. Placé auprès du Premier ministre, le CEREFÉ est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargé d'élaborer les instruments de prospective à moyen et long terme en vue d'anticiper les grandes mutations énergétiques et contribuer à la définition des grandes orientations de la politique nationale de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. En tant qu'organe indépendant, le CEREFÉ est également chargé d'évaluer la politique nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et les outils mobilisés pour sa mise en œuvre, et proposer toute mesure de nature à l'améliorer. Le CEREFÉ est dirigé, depuis sa création fin 2019, par le Prof. Noureddine Yassaa.

CONSEIL DE LA NATION Le projet de loi de finances 2021 adopté à la majorité absolue

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi à Alger, à la majorité absolue le projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021) lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, en présence du ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, et de membres du gouvernement.

120 sénateurs ont voté en faveur du PLF 2021 et un seul membre s'est abstenu.

Le texte de loi avait été adopté à la majorité des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 17 novembre dernier.

Dans une allocution après l'adoption du texte, le ministre des Finances a précisé que les dispositions de la loi de finances 2021 visaient à préserver les équilibres financiers de l'Etat et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens, notamment les catégories précaires.

Le texte a également pour but de promouvoir l'investissement et de diversifier l'économie nationale, a ajouté M. Benabderrahmane, soulignant que le gouvernement était déterminé à surmonter cette double crise sanitaire et financière grâce aux dispositions de cette nouvelle loi de finances. Après s'être félicité de l'adoption par les membres



du Conseil de la nation de la Loi de finances 2021, M. Goudjil a appelé à l'impératif de mettre en place des lois et des mesures à même d'intégrer l'économie parallèle dans l'économie nationale en vue de réaliser la prospérité. Concernant l'endettement extérieur, le président du Conseil de la nation par inté-

rim a rappelé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé qu'il ne recourra pas à cette mesure afin de préserver l'indépendance de la décision politique. La commission des affaires économiques et des finances du Conseil de la nation avait insisté, dans son rapport complémentaire rela-

tif au PLF 2021, sur la nécessaire concrétisation du projet de numérisation des administrations financières dans les plus brefs délais en assurant la formation continue aux personnels.

Elle a également appelé à hâter la réforme fiscale annoncée par les pouvoirs publics pour remobiliser les ressources ordinaires et réaliser la justice fiscale.

La commission a aussi mis l'accent sur l'impérative accélération de la réforme du système bancaire pour accompagner l'investissement générateur de richesse et de valeur ajoutée. Elle a en outre appelé à lever les entraves à l'investissement national, à accélérer le traitement des dossiers en suspens au niveau local et à trouver d'urgence une solution pour assurer la disponibilité des liquidités dans tous les bureaux de poste et les banques.

ENERGIE - TRANSITION Le gouvernement déterminé à instaurer un modèle énergétique durable (Djerad)

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a souligné dans un message publié dans le premier rapport annuel du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ), la détermination du gouvernement à instaurer un modèle énergétique durable et à asseoir les fondements d'une transition énergétique adaptée aux spécificités nationales.

"Le gouvernement est déterminé à tout mettre en œuvre afin d'instaurer un modèle énergétique durable, où l'efficacité serait le maître mot", a indiqué M. Djerad dans le rapport du CEREFÉ, intitulé "Transition énergétique en Algérie: Leçons, état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables", et dont l'APS a obtenu une copie.

Ainsi, "toute action permettant une optimisation accrue de la consommation

interne de l'énergie, serait encouragée au même titre que celle pouvant contribuer à prolonger la durée de vie de nos réserves d'hydrocarbures en diversifiant les moyens de production d'énergie alternatives, notamment à base de ressources renouvelables", note le Premier ministre.

Les volumes de gaz et de pétrole épargnés pourraient ouvrir, dans ce cas, de nouvelles perspectives à travers un élargissement effectif des activités pétrochimiques locales dont les produits finis ont des débouchés réels sur le marché international, devenu trop incertain pour les ressources énergétiques primaires à l'état brut, selon M. Djerad.

Cette reconversion sera conjuguée au développement des énergies renouvelables notamment à travers la composante solaire, dont jouissent assez équitablement toutes les régions du territoire national, ce qui permettra d'assurer des revenus plus stables pour le pays qui, pourrait alors mener sereinement sa politique de développement, loin de certains aléas extérieurs".

Le gouvernement encouragera également les activités industrielles liées au secteur de l'énergie et adaptées à l'échelle des PME/PMI, créatrices d'emplois et de richesses locales, et ce, dans le cadre d'un "schéma étudié au préalable et visant l'atténuation des disparités régionales", soutient le Premier ministre.

Le gouvernement s'attend ainsi à "des économies notables" sur la consommation intérieure d'énergie "à court terme" dans le transport, notamment à travers l'incitation publique à un recours plus accru au gaz GPL/C et GNC, et dans l'habitat, l'industrie, l'éclairage public, les ressources en eau et l'agriculture.

Par ailleurs, le gouvernement s'engage dès maintenant à asseoir les fondements d'une transition énergétique adaptée aux spécificités nationales, en mobilisant toutes les potentialités du pays pouvant mener à une concrétisation réelle des objectifs tracés, sans oublier l'instauration de mécanismes d'évaluation continue et rigoureuse des progrès accomplis", promet M. Djerad.

Dans ce cadre, une "grande importance" est accordée à la formation et la qualification des ressources humaines,

la recherche et l'innovation. Le gouvernement veillera également à créer l'écosystème approprié à une amélioration effective des cadres réglementaire et législatif régissant l'ensemble des activités énergétiques dans le pays.

Il s'engage aussi à mobiliser, sans délai, les soutiens financiers nécessaires, dans l'objectif d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables et diversifier leurs usages dans l'ensemble des secteurs d'activités, créateurs de richesses et d'emplois durables.

Cette démarche sera accompagnée, poursuit M. Djerad, par des transformations structurelles en matière d'environnement socio-économique en levant toutes les entraves et autres comportements bureaucratiques qui ont prévalu jusqu'ici.

Le Premier ministre juge ainsi "inévitables", pour l'avenir du pays, ces mutations énergétiques qui sont nécessaires pour "intégrer la dynamique universelle qui s'impose dans le domaine et léguer ainsi un patrimoine sur lequel les générations futures peuvent compter".

Il a rappelé que le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République avait d'emblée placé la transition énergétique au cœur des politiques de développement du pays, selon "la triptyque d'un renouvellement économique basé sur la sécurité alimentaire, la transition énergétique et l'économie numérique".

Il a, dans ce cadre, souligné la nécessité "rompre avec le cycle infernal de dépendance chronique de l'extérieur en termes de maîtrise réelle du savoir universel et ses applications sur le terrain, les concepts techniques novateurs qui en découlent et enfin les progrès organiques qui les accompagnent".

Créée et placée auprès du Premier ministre en 2019, le CEREFÉ est un établissement public chargé d'élaborer les instruments de prospective à moyen et long terme en vue d'anticiper les grandes mutations énergétiques et contribuer à la définition des grandes orientations de la politique nationale de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

PROJETS D'INFRASTRUCTURES

Lancement de la réalisation du port du Centre à El Hamdania et de grands projets miniers à partir de 2021 (ministre)

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane a affirmé jeudi à Alger que le lancement de grands projets structurants dont le port du centre à El Hamdania et de grands projets miniers était prévu au début de l'année prochaine. Dans une déclaration à la presse au terme de l'adoption du projet de loi des Finances 2021 par les membres du Conseil de la nation, M. Benabderrahmane a précisé que "ces projets font partie des premières priorités de l'Algérie nouvelle", ajoutant que "toutes les procédures liées à ces projets ont été parachevées au niveau du secteur ministériel".

Le ministre a poursuivi que ces projets structurants (port du centre à El Hamdania et projets miniers du phosphate, zinc et fer) étaient à même de "réaliser la prospérité et de créer un nombre important de postes d'emploi". Afin de réaliser la prospérité économique, M. Benabderrahmane a souligné que les start-up constituaient l'un des mécanismes qui seront utilisés par le gouvernement en vue de trouver des ressources alternatives pour l'économie nationale, ajoutant que ces start-up "bénéficieront de l'accompagnement, technique et financier, des dispositifs du système financier, sans parler des facilitations et des avantages fiscaux et douaniers". En ce qui concerne la

numérisation du secteur des finances et de l'administration, le ministre a assuré que ce projet sera concrétisé "prochainement", expliquant que cette numérisation permettra de conférer davantage de transparence aux procédures et d'accélérer leur mise en œuvre. "L'Algérie a franchi un grand pas en matière de numérisation", en lançant d'abord la numérisation du secteur des douanes ayant permis aux concernés le retrait par voie électronique de leurs documents, outre la possibilité de s'enquérir des différentes réalisations de l'administration fiscale via internet, a-t-il rappelé.

Concernant les budgets définis dans la loi des finances 2021, le ministre a fait savoir que le texte de loi donnait la priorité au budget du secteur de l'Education, classé troisième, suivi par le secteur de la Santé. Quant à l'activité des banques algériennes à l'étranger, le premier argentier du pays a fait état du "parachèvement de toutes les procédures réglementaires relatives à l'ouverture des banques algériennes à l'étranger", annonçant "l'ouverture de filiales de banques algériennes en Afrique au début de l'année prochaine, out re l'inauguration, la semaine prochaine, d'une agence bancaire dédiée exclusivement à la finance islamique.

ENERGIE

Le pétrole quasiment stable

Les deux contrats de référence du pétrole brut ont fini proches de l'équilibre vendredi, dans un marché calme qui attend le sommet décisif des pays producteurs d'or noir lundi et mardi.

A l'issue d'une séance écourtée, au lendemain de la fête de Thanksgiving aux Etats-Unis, le baril américain de WTI pour janvier a cédé 0,4% à 45,53 dollars.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour la même échéance a gagné 0,8% par rapport à la clôture de jeudi, à 48,18 dollars.

Le Brent et le WTI ont par ailleurs atteint cette semaine leurs records en huit mois et demi, à respectivement 49,09



dollars et 46,26 dollars le baril. Depuis début novembre, ils affichent des gains de plus de 25%.

Le pétrole "se maintient, les investisseurs s'accrochant à l'espoir que la réunion de l'Opep+ de la semaine prochaine aura pour conséquence de repousser de trois mois le niveau de coupe actuel de leur production d'or noir, a expliqué Eugen Weinberg, analyste de Commerzbank.

OPEP

M. Attar présidera demain la 180^e réunion ministérielle

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, qui assure la présidence de la Conférence de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), présidera lundi 30 novembre les travaux de la 180^e réunion ministérielle de l'OPEP, devant se tenir par visioconférence, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué. Cette réunion "qui se tiendra, dans un contexte difficile caractérisé par les effets de la Covid-19 sur l'économie mondiale, sera suivie mardi 1^{er} décembre

par la tenue de la 12^e réunion ministérielle OPEP et non-OPEP qui réunira les pays signataires de la Déclaration de Coopération", fait savoir la même source.

Ces deux réunions seront consacrées, notamment, à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court et moyen terme, souligne le ministère. Les 23 pays membres (13 pays de l'Opep et 10 pays non membres de l'Organisation), procédera, également à l'évaluation de la mise

en œuvre et du niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de Coopération, tels que décidés par la 10^e réunion ministérielle OPEP et Non-OPEP du 12 avril 2020.

Selon le communiqué, cette évaluation devra permettre aux participants de "prendre les décisions qui s'imposent afin de préserver les équilibres du marché et assurer sa stabilité dans l'intérêt des pays producteurs et consommateurs".

BREXIT

Le Royaume-Uni estime toujours "possible" un accord avec l'UE

Le Royaume-Uni a jugé, vendredi, qu'un accord commercial post-Brexit avec l'Union européenne "reste possible" malgré le temps serré qui reste pour la fin de la période de transition destinée à préparer sa sortie du bloc des 27.

"Il est tard, mais un accord reste possible et je vais poursuivre les discussions.

Mais pour qu'un accord soit possible, il doit respecter complètement la souveraineté du Royaume-Uni", a écrit sur Twitter le négociateur britan-

nique David Frost, qui doit reprendre pendant le week-end les négociations en tête-à-tête avec son homologue européen Michel Barnier.

De son côté, M. Barnier avait annoncé plus tôt sur Twitter qu'il se rendrait à Londres vendredi soir pour poursuivre la discussion sur un accord commercial post-Brexit avec le Royaume-Uni, malgré la persistance de "divergences importantes".

Les négociations en face-à-face avaient dû être interrompues la semaine passée après

un cas de Covid-19 dans l'équipe de Michel Barnier, le contraignant à se mettre en quarantaine.

Le Royaume-Uni a quitté l'UE le 31 janvier, mais il continue d'appliquer les règles européennes jusqu'au 31 décembre, une période de transition permettant aux deux partenaires de négocier un accord sur leur future relation commerciale.

Les négociateurs doivent conclure un accord suffisamment tôt avant la fin de l'année pour permettre sa ratification

par le Royaume-Uni, mais aussi par le Parlement européen qui se réunit pour la dernière fois de l'année la semaine du 14 décembre.

Faute d'accord, les échanges entre Européens et Britanniques seraient régis par les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), érigeant brutalement de nouvelles barrières commerciales et causant d'importants coûts pour les entreprises importatrices des deux côtés et des retards aux frontières.

SRI LANKA

Fitch doute de sa capacité à rembourser la dette

L'agence de notation financière Fitch a baissé vendredi la note de crédit du Sri Lanka en faisant part de ses craintes sur la capacité du pays à rembourser sa dette extérieure. Pour Fitch, le projet de budget 2021 présenté la semaine dernière par le Premier ministre Mahinda Rajapaksa, également ministre des Finances, manque d'une "stratégie crédible de consolidation budgétaire".

Le projet table sur un déficit de 8,45 milliards de dollars (7,12 milliards d'euros) en 2021, ce qui correspondra à 8,9% du produit intérieur brut.

Fitch a dégradé d'un cran, de "B" à "CCC", la note du Sri Lanka, estimant qu'un défaut de remboursement sur la dette était "une réelle possibilité". L'agence de notation estime également

que le PIB de l'île va se contracter cette année de 6,7%, se montrant ainsi moins optimiste que la banque centrale du Sri Lanka laquelle avait estimé la veille ce recul à 1,7%. La banque centrale avait parallèlement annoncé la prolongation pour une année supplémentaire d'une interdiction des importations jugées non-essentiels, dont les véhicules.

Elle table cette année sur une économie de quelque 4 milliards de dollars (3,37 milliards d'euros) grâce à cette interdiction qui devait initialement s'arrêter fin 2020. L'agence Moody's avait baissé voilà deux mois la note souveraine du Sri Lanka de deux crans, estimant que Colombo aurait du mal à financer le service de sa dette extérieure. La banque centrale avait alors qualifié d'"injustifiée"

la décision de Moody's. Tant Fitch que Moody's estiment que le Sri Lanka aura des difficultés à lever les quatre milliards de dollars nécessaires chaque année durant les cinq prochaines années pour le service de la dette extérieure. M. Rajapaksa avait estimé la semaine dernière que le déficit budgétaire prévu pouvait être géré "en raison des possibilités améliorées de réemprunt de la dette locale et libellée en devises à maturité". Lorsqu'il était président, de 2005 à 2015, Mahinda Rajapaksa avait lourdement emprunté à la Chine pour des projets d'infrastructure. Le gouvernement assure toutefois ne pas être prisonnier d'un piège de la dette envers la Chine et a annoncé son intention de lever de nouveaux emprunts auprès de la Chine et de l'Inde voisine.

TOGO

L'Etat cède 51% de ses parts dans la société nationale de coton au groupe singapourien Olam

Le gouvernement togolais a entériné la cession au groupe singapourien Olam de 51% des actions de l'Etat togolais dans le capital social de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), a-t-on appris jeudi dans un communiqué.

Réuni mercredi, le conseil des ministres a adopté un décret autorisant cette cession pour un montant de l'ordre de 22 milliards de francs CFA (environ 40 millions de dollars), a-t-il précisé. Les actions de l'Etat togolais passent ainsi de 60 à 9%, tandis que celles des cultivateurs se maintiennent à 40%. Cette société natio-

nale d'économie mixte assure la production, l'égrenage et la commercialisation du coton au Togo. D'après les autorités togolaises, la cession a pour objectif de doubler les rendements de la NSCT, notamment en exploitant la carte de fertilité des sols, de moderniser l'outil industriel sur toute la chaîne de la production jusqu'à la transformation et de développer la marque "coton made in Togo" afin de jouer d'un meilleur rapport qualité-prix.

Le coton représente la première culture de rente des exploitations agricoles et la première culture industrielle du Togo.

ALLEMAGNE

L'Allemagne va contracter 300 milliards d'euros de dettes

L'Allemagne va contracter au total 300 milliards d'euros de nouvelles dettes entre 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire, a annoncé le ministre des Finances, Olaf Scholz, à l'issue de l'adoption vendredi du budget 2021 par la commission des Finances du Bundestag. Approuvé tôt dans la matinée, après 17 heures de discussions, ce budget annuel 2021 prévoit un total de 179,8 milliards d'euros de nouveaux emprunts et 498,6 milliards d'euros de dépenses publiques, selon un document définitif. Au total, les dettes nouvelles de 2020 et 2021 atteindront "plus de 300 milliards d'euros", a souligné le ministre des Finances. L'Allemagne a adopté début novembre de nouvelles restrictions, fermant notamment bars, hôtels, et lieux culturels et de loisirs, qui plombent de nouveau son économie. Et la chancelière Angela Merkel a annoncé mercredi le prolongement de ces mesures jusqu'en janvier, face à une situation sanitaire toujours préoccupante. En conséquence, Berlin a prolongé les aides directes aux PME et le chômage partiel, qui devront être versés jusqu'à l'an prochain.

Le gouvernement a également mis en place des aides d'urgence pour les entreprises les plus touchées par les restrictions pendant les mois de novembre et décembre.

Ces mesures devraient coûter au total plus de 30 milliards d'euros à l'Etat fédéral.

Le Bundestag, la chambre des députés, doit désormais se réunir à partir du 7 décembre en séance plénière pour approuver le budget 2021.

Pour 2020, il avait autorisé le gouvernement à contracter un montant record de 217,8 milliards, qui n'a pas été totalement débloqué, selon Olaf Scholz.

Reste de plus en plus de voix se lèvent dans le pays pour un retour progressif à la discipline budgétaire, chère aux Allemands.

Car la sacro-sainte règle du "frein à l'endettement", inscrit dans la Constitution allemande, interdisant au gouvernement fédéral d'emprunter chaque année plus de 0,35% de son PIB, sera une nouvelle fois faufouée en 2021. "Il n'est pas acceptable à long terme que les Etats échappent à leur responsabilité financière", a prévenu Eckhardt Rehberg, porte-parole de la CDU, le parti conservateur d'Angela Merkel, devant la Commission des Finances.

Les "sages" économiques, un groupe d'expert très influent qui conseille le gouvernement, ont appelé en novembre à passer dès à présent une "normalisation" des politiques économiques.

"C'est beaucoup d'argent, mais il aurait été pire de ne rien faire", s'est défendu de son côté Olaf Scholz.

Le gouvernement assure que son objectif est de revenir aux règles constitutionnelles dès 2022.

Berlin anticipe une récession de 5,5% en 2020, avant une reprise de l'activité de 4,4% en 2021 et de 2,5% en 2022, soit un retour à la dynamique "d'avant crise".

INDE

En récession avec une chute de 7,5% du PIB en juillet-septembre

L'Inde a annoncé vendredi une chute de son Produit intérieur brut de 7,5% entre juillet et septembre, au deuxième trimestre de son année budgétaire, entrant officiellement en récession technique pour la première fois depuis son indépendance en 1947. Au premier trimestre (avril-juin), le PIB de l'Inde avait subi un recul historique de 23,9% en glissement annuel. Le géant d'Asie du Sud est le deuxième pays le plus touché au monde par la pandémie de coronavirus en nombre de cas après les Etats-Unis, avec plus de neuf millions de cas. Même si les chiffres traduisent une amélioration par rapport au premier trimestre de son année budgétaire, l'Inde enregistre au deuxième trimestre la pire performance parmi les grandes économies. Le rebond de la croissance enregistré par ces dernières, y compris aux Etats-Unis, au Japon et en Allemagne, durant le trimestre achevé fin septembre avait laissé espérer que l'Inde puisse aussi compter sur une reprise. Mais, malgré une hausse des dépenses de consommations liées aux achats en provision de la saison festive d'octobre-novembre, ces espoirs ont été touchés avec une chute dans des secteurs comme la construction ou l'hôtellerie.

New Delhi tente de relancer son économie, qui devrait reculer de 9,5% durant l'exercice en cours selon les estimations publiées en octobre par la banque centrale.

Le Fonds monétaire international table pour sa part sur une contraction de 10,3%, la plus forte au sein des principales économies émergentes et la pire depuis l'indépendance.

ASPHYXIE PAR MONOXYDE DE CARBONE 7 décès en 24 heures à Tlemcen, M'sila et Alger

Sept personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone Coémanant d'appareils de chauffage et de chauffés-bain, ces dernières 24 heures à Tlemcen, M'Sila et Alger, selon un bilan établi jeudi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été signalé dans la wilaya de Tlemcen avec 4 décès, suivi de la wilaya de M'Sila (2) puis Alger (1), précise la même source. Les services de la Protection civile rappellent, à ce propos, que "neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 178 autres ont été incommodées par le gaz monoxyde de Carbone (Co) depuis début novembre".

Les éléments de ce même corps ont, en outre, enregistré, durant la même période, trois (3) morts et 111 blessés dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national.

Par ailleurs, et concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les mêmes services ont effectué 156 opérations de sensibilisation à travers 26 wilayas (115 communes), rappelant aux citoyens le respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale.

La Protection civile a également effectué 164 opérations de désinfection générale à travers 31 wilayas (103 communes), qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et Ruelles, où 761 agents, tous grades confondus, 106 ambulances et 118 engins ont été mobilisés, conclut le communiqué.

EPIDÉMIE - PRÉVENTION Aïn Defla : plus de 3.540 infractions aux règles préventives recensées en une semaine

Les services de sécurité de Aïn Defla ont recensé du 19 au 26 novembre en cours 3.543 infractions aux règles préventives liées à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Les infractions en question ont trait au non-respect de la distanciation physique (990), à la non désinfection des locaux commerciaux (127), à l'absence de bandes de marquage au sol au niveau des locaux commerciaux (32) et au non port du masque buccal (2394), a-t-on précisé.

Parallèlement à ces actions, les services de police poursuivent leurs campagnes de sensibilisation sur les risques encourus du fait de la pandémie du nouveau coronavirus, notamment par le biais des hauts parleurs de véhicules sillonnant les artères des villes de la wilaya en vue de mettre en garde la population contre tout relâchement, dont les conséquences leur seront préjudiciables à plus d'un titre, a-t-on précisé.

En marge de ces opérations, 2500 masques buccaux ont été distribués aux citoyens, non sans leur expliquer l'importance du port de ce moyen de protection dans la prévention contre l'épidémie. Les services de la police retiennent leur appel aux citoyens à faire preuve d'esprit collectif en observant scrupuleusement les mesures préventives à même de permettre d'endiguer cette pandémie, a-t-on souligné.

ELECTRICITÉ - GAZ Des directions de distribution d'électricité et de gaz à Alger invitent les citoyens à régler leurs factures

Trois Directions de distribution d'électricité et de gaz à Alger (Belouizdad, El Harrach et Sidi Abdellah) ont invité leurs clients à régler leurs factures suite à l'accumulation sensible des créances du fait de la décision de ne pas couper l'alimentation en énergie depuis mars dernier dans le cadre de la conjoncture exceptionnelle imposée par la pandémie de Covid-19.

La Direction de distribution d'électricité et de gaz de Belouizdad relevant d'Alger a indiqué, dans un communiqué, que ses créances auprès de ces clients et opérateurs s'élèvent actuellement à 3,286 milliards Da, "un chiffre record que la direction n'a jamais atteint auparavant", a-t-elle fait observer.

En dépit de la situation exceptionnelle que connaît le pays et le monde entier, la Direction s'est engagée à assurer la continuité de l'approvisionnement en gaz et électricité en sus de sa solidarité avec les citoyens à travers une mesure exceptionnelle de suspension des opérations de coupure d'approvisionnement et de recouvrement des factures impayées depuis le mois de mars dernier.

"C'est cette situation qui a entraîné l'accumulation sensible des créances de l'entreprise a impacté ses investissements et projets dont la rénovation et la maintenance de ses réseaux d'électricité et canaux de gaz ainsi que le raccordement des agglomérations", a expliqué la même source.

A cet égard, la Direction de Belouizdad invite l'ensemble de ses clients à "faire preuve de compréhension et de responsabilité vis-à-vis la situation que traverse l'entreprise en se rapprochant de ses agences commerciales pour régler leurs factures".

HABITAT - AADL Ville nouvelle de Sidi Abdallah : lancement de la réalisation de 13.300 logements AADL 2 (ministre)

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri a donné, jeudi à Alger, le coup d'envoi du projet de réalisation du dernier quota du programme AADL 2 dans la capitale, constitué de 13.300 unités d'habitations implantées sur une surface globale de 107 hectares dans le site de la Ville nouvelle de Sidi Abdallah.

Selon le ministre, ce programme qui s'ajoute à un quota global de 44.000 unités dont les travaux de réalisation ont été lancés récemment, intervient pour clore définitivement le programme de réalisation de 560.000 logements de la formule de Location-Vente (AADL).

"L'attribution des premiers quotas du programme restant se fera d'ici une année", a annoncé le ministre, relevant que de milliers de logements AADL seront livrés aux bénéficiaires de ce programme à la fin 2020.

Dans son allocution lors de la cérémonie de coup d'envoi pour la réalisation de ce quota, en présence des cadres du secteur, du Directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Tarek Belaribi et du wali d'Alger, Youcef Chorf a, le ministre a fait état de l'entame par le secteur, au cours de l'année 2021, et une fois le programme AADL 2 clos, de l'étude des dossiers des demandeurs de logement de cette formule, inscrits via le site électronique et qui ne se sont pas acquittés de la 1ère tranche.

Il a indiqué, dans ce cadre, que les recours ayant été acceptés et dont les souscripteurs ne se sont pas encore acquittés de la 1er tranche, seront ouverts.

Soulignant dans son allocution la nécessité d'accorder tout l'intérêt à la réalisation des structures publiques annexes, le ministre a fait état de la réalisation de quelque 30 structures dans ce site devant être inscrites au titre du programme 2021.

M. Nasri a, en outre, indiqué qu'une instruction a été donnée par le secteur, portant interdiction de réaliser, à l'avenir et dans tout cadre de projet de logements, les locaux commerciaux en bas des immeubles.

Dorénavant il sera procédé à la réalisation de centres commerciaux séparés au niveau des cités de



manière à préserver le côté esthétique des constructions, a-t-il fait savoir.

Ces centres seront réalisés soit par l'AADL ou par des investisseurs privés.

Le ministre a saisi cette occasion pour instruire le DG de l'AADL à l'effet d'élaborer des études plus approfondies pour la réalisation des structures publiques, des études qui prenant en considération la stratégie de transition énergétique vers les énergies renouvelables.

Le premier responsable du secteur de l'Habitat a également mis l'accent sur l'impératif d'entamer les travaux d'aménagement extérieurs après la finalisation des gros œuvres, de manière à parachever les travaux internes et externes en même temps.

Aussi, a-t-il appelé les autorités locales de baptiser ces cités dans les plus brefs délais.

M. Nasri a fait savoir, par ailleurs, que de nombreux fonctionnaires du secteur et des personnels de l'AADL avaient été contaminés par la Covid-19.

Ils continuent toutefois leur travail à distance afin de garantir la

livraison des programmes dans les délais impartis, et permettra, par tant, aux souscripteurs de sélectionner les sites fin novembre courant.

Le ministre qui a reconnu le retard accusé dans la réalisation des programmes en raison de la situation pandémique et des mesures de confinement, a tenu à rassurer les souscripteurs quant à la relance des chantiers.

Au terme de sa visite, M.

Nasri a donné le coup d'envoi d'une opération de reboisement à la Ville nouvelle de Sidi Abdallah, soulignant la nécessité d'encourager les micro-entreprises à réaliser des travaux d'aménagements extérieurs étudiés.

Le ministre a fait part, à cet égard, de la mobilisation de son secteur à mener des opérations de reboisement et de consacrer davantage d'espaces verts dans les cités qui demeurent, dit-il, "un acquis pour les générations montantes".

Il a également mis en avant l'importance d'intégrer ces métiers dans les projets d'habitat et inculquer aux citoyens la culture du reboisement et de l'environnement.

leur disposition (e-paiement ou paiement à distance via le site Web). Les clients peuvent se rapprocher des agences commerciales à l'effet d'obtenir un calendrier de paiement d'un commun accord entre les deux parties, en tenant compte le nombre des factures impayées et le montant des créances. Pour sa part, la Direction de distribution de Sidi Abdellah a appelé ses clients à s'acquitter d'es dettes de leur consommation, rappelant son engagement durant la période du confinement à ne pas procéder à la coupure de l'électricité et du gaz pour les retardataires de règlement de leurs factures.

Elle a précisé que ses dettes s'élèvent depuis le début de l'année jusqu'à fin juillet, à 2,5 milliards de DA, alors que les créances des clients ordinaires, représentant la consommation domestique, dépassent 1,3 milliards de DA. Elle a relevé que ce cumul « impactera négativement la cadence du travail de la direction ainsi que son rendement », appelant l'ensemble des clients à payer leurs factures tant à travers les agences commerciales de Douira, Zeralda et Sidi Abdellah que par voie de paiement électronique ou via les agences postales.

La Direction de distribution de Sidi Abdellah a annoncé le lancement d'une campagne de sensibilisation sur la mauvaise utilisation du gaz, ayant touché près de 15.000 nouveaux clients depuis début 2020, soulignant que le nombre global de ses clients bénéficiaires de ce service a atteint 60.615 clients à travers les communes sous sa compétence, à savoir Rahmania, Mahelma, Tessala El Merdja, Douira, Soudania, Staoueli et Zeralda.

MADAGASCAR

750.000 personnes menacées par l'insécurité alimentaire (PAM)

Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), a alerté vendredi sur la hausse des niveaux de faim dans la région méridionale malgache où 750.000 personnes sont menacées par l'insécurité alimentaire.

La sécheresse est en train de causer d'énormes dommages dans le grand sud de Madagascar.

Avec "un impact dévastateur", aggravant la souffrance de centaines de milliers de personnes et anéantissant les récoltes et l'accès des populations à la nourriture, indique le PAM "La situation est extrêmement préoccupante (...) la faim et la malnutrition que nous constatons sont le résultat de trois années de récoltes ruinées", a déclaré le porte-parole du PAM, Tomson Phiri, lors d'un point de presse à Genève.

Deux régions sont particulièrement touchées : l'Androy et l'Anosy, où la chaleur a asséché les plantations et où les stocks de vivres sont presque épuisés, plongeant ainsi 750.000 personnes, dans une crise nutritionnelle. La moitié de la popu-



lation de la région, soit 1,5 million de personnes éprouvent une crise de la faim ou des conditions d'urgence alimentaire. Cette situation est d'autant plus préoccupante car

Madagascar a "le dixième taux de retard de croissance le plus élevé au monde", avertit M. Phiri.

Selon le PAM, près de la moitié des enfants de moins de cinq

ans souffrent de malnutrition chronique, alors que le nombre de personnes dans le besoin à Madagascar est trois fois supérieur aux prévisions du milieu de l'année.

Entre temps, la situation s'est "rapidement aggravée" et a touché dix districts.

Une étude réalisée le mois dernier dans le district d'Amboasary, le plus touché du pays, a montré que la faim avait contraint les trois quarts des enfants à abandonner l'école afin de pouvoir aider leurs parents à chercher de la nourriture.

Face à "la gravité et à l'urgence de la situation, l'agence onusienne prévoit d'aider près de 900.000 personnes parmi les plus vulnérables jusqu'en juin 2021, et continuer à intensifier ses opérations jusqu'en juin prochain.

BURKINA FASO

6 morts dans une collision entre une voiture et un autocar à Ouagadougou

Au moins six personnes ont été tuées et 14 autres blessées vendredi dans une collision entre une voiture et un autocar à la sortie ouest de Ouagadougou, rapportent samedi, des médias, citant une source officielle.

Une voiture et un autocar transportant des passagers et des marchandises se sont percutés sur la route reliant Ouagadougou à Bobo-Dioulasso, entraînant une série d'explosions, selon un communiqué du gouvernement, relayé par des médias.

"Les populations riveraines, puis les pompiers arrivés sur les lieux ont porté secours aux passagers et maîtrisé le feu. Les premières constatations ont permis d'établir un bilan provisoire de six personnes décédées et de 14 blessés, dont certains graves", a ajouté la même source, précisant que les blessés ont été évacués vers le Centre médical de Pissy à Ouagadougou.

Le gouvernement a par ailleurs appelé les transporteurs à adopter des comportements responsables afin de protéger la vie des personnes dont ils ont la charge.

MOZAMBIQUE

Plus de 45.000 déplacés par les violences en près d'un mois (OIM)

Plus de 45.000 personnes ont fui l'insécurité dans la province de Cabo Delgado, dans le nord-est du Mozambique, a déploré jeudi, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), appelant au renforcement de l'assistance humanitaire.

En près d'un mois (28 octobre - 25 novembre), plus de 45.000 personnes ont fui Muidumbe, un district dans le nord de la province situé à environ 100 kilomètres de la frontière avec la Tanzanie, en raison de multiples attaques en plusieurs endroits", a souligné l'OIM.

Certaines personnes ont été nouvellement déplacées, tandis que d'autres étaient déjà déplacées et à nouveau forcées de fuir, a ajouté la même source, alertant sur la

nécessité de renforcer le soutien humanitaire aux populations du Mozambique, face à l'afflux de déplacés fuyant les violences à Cabo Delgado.

"Nous sommes profondément préoccupés par le déplacement continu des populations civiles dans le nord du Mozambique en raison de l'insécurité", a souligné l'agence onusienne dans un communiqué.

Rien qu'en une semaine (16-22 novembre), plus de 14.000 personnes ont été déplacées dans le district de Muidumbe.

Selon l'OIM, près de la moitié de cette population sont des enfants, 30 % sont des femmes et plus de 20 % des hommes.

Quelque 37.000 des civils mozambicains déplacés de Muidumbe se sont installés plus

au nord, dans le district de Mueda.

D'autres déplacés internes se sont dirigés vers le sud vers le district de Montepuez (5.000 personnes) et vers la capitale provinciale, Pemba (3.000 personnes).

"Les déplacements sont en hausse dans le nord de Cabo Delgado car les attaques contre les populations civiles se poursuivent", a déclaré la représentante de l'OIM au Mozambique, Laura Tomm-Bonde.

Depuis la fin du mois de septembre, au moins 424.000 personnes ont été déplacées par les violences, soit une augmentation de 17% en un mois.

Parmi les personnes déplacées, plus de 144.000 se trouvent dans des zones difficiles d'accès pour des raisons de sécurité.

HONDURAS

Un ex-président arrêté à l'aéroport avec 18 000 dollars dans un sac à dos

L'ancien président hondurien Manuel Zelaya a été arrêté vendredi à l'aéroport de Tegucigalpa, accusé d'être en possession de 18.000 dollars non déclarés dans un sac à dos, bien qu'il ait affirmé que l'argent ne lui appartenait pas.

L'homme politique de gauche a écrit sur Twitter avoir été "injustement détenu" alors qu'il s'appretait à quitter le pays pour

le Mexique, où il devait participer à un séminaire.

"La cause: un sac contenant de l'argent avec 18.000 dollars, qui ne m'appartient pas", a-t-il assuré, ajoutant qu'il avait été présenté devant un procureur.

La loi oblige les passagers à déclarer et justifier auprès des autorités douanières les montants supérieurs à 10.000 dollars. S'ils ne font pas une telle déclara-

tion, ils sont passibles d'une peine d'amende d'un tiers de l'argent non déclaré.

Les autorités devraient libérer l'ancien président après lui avoir infligé une amende.

Des centaines de partisans du parti de gauche Libertad y Refundacion (Libre), coordonné par Manuel Zelaya, se sont rendus à l'aéroport et ont bloqué le boulevard d'accès en mettant le

feu à des pneus, pour exiger la libération de l'ancien président. Manuel Zelaya a été renversé en juin 2009 par une alliance de militaires et de civils, y compris des membres de son gouvernement, après une crise politique. Critiqué pour ses liens avec le président vénézuélien de l'époque Hugo Chavez, il a été accusé de trahison. A son retour d'exil, il a fondé son parti, "Libre".

FRANCE

4 policiers en garde à vue suite à des violences

Quatre policiers ont été placés vendredi en garde à vue après le violent passage à tabac d'un producteur noir à Paris, une affaire qui a relancé le débat récurrent en France sur le racisme et les violences policières.

Les quatre fonctionnaires, suspendus jeudi, ont été placés en début d'après-midi en garde à vue dans les locaux de l'IGPN (Inspection générale de la police nationale), la police des polices.

Ils sont visés par une enquête pour "violences par personne dépositaire de l'autorité publique" et "faux en écriture publique".

La vidéo du passage à tabac, diffusée jeudi sur les réseaux sociaux et largement partagée (plus de dix millions de vues), a déclenché une onde de choc jusqu'au som-

met de l'Etat, en passant par plusieurs grands noms du sport ou la chanteuse originaire du Mali, Aya Nakamura.

Le président Emmanuel Macron a été "très choqué" par les images montrant Michel Zecler, un producteur noir, roué de coups dans l'entrée de son studio de musique à Paris. Il s'agissait de la première réaction officielle du chef de l'Etat sur cette affaire qui faisait vendredi les gros titres de la presse française. "La nausée", titrait le quotidien Libération, sur une photo du visage ensanglanté de Michel Zecler. "Violences policières: l'exécutif mis en cause", affichait le journal Le Monde en Une.

Les footballeurs vedettes Antoine Griezmann ou Kylian Mbappé se sont aussi indignés sur les réseaux sociaux. Gerald

Darmanin, le ministre de l'Intérieur, a été reçu jeudi soir par M. Macron qui lui a demandé de prononcer des sanctions très claires contre les policiers, selon une source gouvernementale.

Après cette rencontre, le ministre a annoncé sur la chaîne France 2 qu'il demandait la révocation des quatre policiers (le quatrième mis en cause est accusé d'avoir jeté une grenade lacrymogène dans le studio), et les a accusés d'avoir "sali l'uniforme de la République".

Le secrétaire général du syndicat des commissaires de police, David Le Bars, a souhaité que "la justice agisse vite", tout en demandant à sortir de la polémique consistant à "laisser croire" que l'ensemble de la police était violente.

EQUATEUR

Un "rare" pingouin blanc découvert dans l'archipel des Galapagos

Un pingouin considéré comme "rare" du fait de son plumage entièrement blanc a été découvert dans l'archipel équatorial des Galapagos, dont la faune et la flore sont uniques au monde, a annoncé jeudi le parc national du même nom.

"Il pourrait s'agir d'une condition génétique connue comme le leucisme, qui provoque une perte partielle de la pigmentation du plumage ou du pelage des animaux, tandis que la couleur des yeux reste normale, à la différence des albinos", a indiqué le Parc national des Galapagos (PNG) dans un communiqué.

Ajoutant que les animaux présentant cette particularité "sont aussi plus résistants à la lumière solaire", le parc a précisé que "seules des analyses génétiques pourraient confirmer le diagnostic". Selon le PNG, des cas d'albinisme ou de leucisme ont déjà été répertoriés aux Galapagos parmi des requins, des lézards, des langoustes, des pinsons, mais il s'agit du premier pingouin. L'animal a été aperçu il y a une semaine par le guide naturaliste Jimmy Patiño sur Isabela, l'une des îles de cet archipel situé à 1.000 km de la côte équatorienne.

Le PNG et la fondation Charles Darwin collaborent pour le suivi constant de la population des pingouins des Galapagos (*Spheniscus mendiculus*) dans leurs zones de nidation, ainsi que le contrôle d'espèces introduites, afin de leur assurer les meilleures conditions de survie.

La population de ces pingouins, les seuls habitant sur la ligne de l'équateur et l'une des plus petites variétés du monde à 35 cm de haut, a progressé, passant de 1.451 spécimens en 2019 à 1.940 en 2020, selon le dernier comptage effectué en octobre, selon le parc.

Les Galapagos, qui ont servi de laboratoire naturel au scientifique anglais Charles Darwin pour sa théorie sur l'évolution des espèces, tiennent leur nom des gigantesques tortues qui y vivent.

S A N T É - A L G É R I E

COVID-19 - MÉDICAMENTS Réception prochaine d'une quantité de "Lovenox" (PCH)

La Directrice générale de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Fatima Ouakti, a annoncé vendredi la réception "prochaine" par la PCH d'une quantité du médicament "Lovenox" (anticoagulant) qui fait partie du protocole thérapeutique contre la covid-19.

Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a fait savoir que "la PCH dispose actuellement d'un stock suffisant en cette substance sur laquelle la demande a augmenté ces derniers jours, ajoutant que son organe recevra prochainement une quantité importée par un laboratoire, qui est actuellement soumise au contrôle de l'Agence nationale des médicaments.

"La PCH recevra ultérieurement un deuxième lot de Lovenox produit localement par un laboratoire national ce qui contribuera à satisfaire le besoin des patients covid-19 au niveau des établissements hospitaliers et des officines", a-t-elle souligné.

Elle a déploré, par ailleurs, le fait que certains médecins et pharmaciens achètent ce médicament pour le stocker, d'où la pénurie sur le marché.

Pour sa part, le président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), a indiqué que le Lovenox manquait au niveau des officines en raison de la petite quantité qu'elles recevaient face une forte demande, s'inquiétant du fait que les patients soient privés de cette molécule importante. Il a également déploré les conditions imposées par certains grossistes aux pharmaciens privés pour obtenir ce médicament vital en leur proposant d'autres produits pour pouvoir s'en procurer.

S'agissant des médicaments destinés au traitement du cancer qui ont également connu une rupture, la directrice de la PCH a fait savoir que son administration avait importé plusieurs quotas de ces produits et elle va prochainement recevoir d'autres quantités pour renforcer le stock.

MOSTAGANEM Ouverture partielle des services de l'hôpital universitaire fin décembre prochain

L'ouverture partielle des services de santé de l'hôpital universitaire de 240 lits de Kharouba, agglomération urbaine rattachée à la ville de Mostaganem, est prévue en fin décembre prochain, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

Les responsables de la santé au niveau local se sont engagés, jeudi lors d'une visite inopinée du wali, Aïssa Boulahia à ce projet, pour l'ouverture du service de radiologie et du laboratoire d'analyses médicales de cet établissement hospitalier le 30 décembre prochain.

Si sera procédé, au début de l'année prochaine, à l'ouverture du restant des services pour la prise en charge des malades, parallèlement aux opérations techniques de test du matériel et des équipements médicaux et la formation de l'équipe administrative et professionnelle menée actuellement par un staff de médecins spécialistes, a ajouté la même source.

M. Boulahia s'est enquis, à l'occasion de cette visite, de l'état d'avancement des travaux en cours pour lever toutes les réserves qui ont été signalées lors des visites précédentes ainsi que les nouveaux équipements livrés aux services de santé mercredi dernier, et qui étaient nécessaires en prévision de l'ouverture de cet établissement hospitalier.

Le taux de réalisation de cette nouvelle infrastructure sanitaire qui s'est érigée en hôpital universitaire en septembre dernier est de 98 pour cent, le tout pour un coût global de près de 3 milliards DA, à laquelle il faut ajouter une enveloppe pour financer l'opération d'équipement en matériel médical estimé à 1,25 milliard DA.

Cette infrastructure de santé regroupe, en son sein, nombre de structures et de pavillons médicaux, à l'instar du service de chirurgie composée de 6 salles d'opérations, un service de traitement aux rayons X, à la médecine légale, un pavillon des urgences médico-chirurgicales doté d'une rampe d'atterrissage d'hélicoptères en cas d'urgence extrême, selon le responsable du secteur.

1044 nouveaux cas, 622 guérisons et 21 décès

Mille quarante-quatre (1044) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 622 guérisons et 21 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fouar.



CORONAVIRUS - VACCIN "Nous sommes dans une démarche très prudentielle" (Benbouzid)

L'Algérie est dans une démarche "très prudentielle" s'agissant de l'acquisition du vaccin anti-Coronavirus, a affirmé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, réitérant l'engagement de l'Etat à faire "le meilleur choix" de ce produit pour la population.

"L'acquisition du vaccin anti-Coronavirus prendra le temps qu'il faudra et ce, au même titre que les autres pays. Il y a des pays qui avancent des dates avant d'en donner d'autres. Nous sommes dans une démarche très prudentielle face à la multitude des vaccins annoncés", a déclaré le ministre, lors de son passage, mercredi soir, à la chaîne Canal Algérie de la Télévision nationale.

Tout en assurant s'appuyer sur "les compétences nationales" pour décider du vaccin à commander, l'hôte de l'émission "Santé MAG" a réitéré l'engagement des pouvoirs publics à "faire le choix du meilleur vaccin pour la population", sur les plans du "coût, de la qualité et du risque".

"Ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait un quelconque doute", a-t-il insisté avant d'écarter toute considération

de "prix" pouvant empêcher l'achat du produit en question, rappelant les réunions organisées jusque-là avec les représentations diplomatiques des pays engagés dans la course à la production du vaccin anti-Coronavirus. Et de noter qu'"à ce jour, il n'existe pas de vaccination de masse, hormis dans certains pays ayant expérimenté la phase 3 en recourant à des volontaires", précisant "attendre" le mois prochain, durant lequel est annoncée, par certains pays, la mise sur le marché d'un vaccin destiné à mettre fin à cette pandémie mondiale. De son côté, le ministre délégué à la Réforme hospitalière, Pr Smail Mesbah, a affirmé que la question de la vaccination contre la Covid-19 est "une priorité de santé publique au plus haut niveau de l'Etat, ce qui signifie que tous les moyens seront mobilisés pour l'acquiescer", conviant la population à "en être convaincue".

Qualifiant le recours à la vaccination contre ce virus d'"arme puissante qui doit être néanmoins sûre et efficace", il a promis que "la transparence" caractérisera cette "opération d'envergure pour laquelle l'adhésion de la population est nécessaire", avant de mettre en garde sur le fait que

cette vaccination sera une mesure "supplémentaire" dans la lutte contre cette pandémie, dans le sens où les mesures de prévention seront maintenues et soutenues".

En outre, Pr Mesbah a tenu à relever que cette action se fera dans "un contexte spécifique, d'urgence et limité en approvisionnement", expliquant que "nous ne pourrions pas avoir toute la quantité au moment voulu et ce sera le cas pour tous les pays".

Ce qui signifie, a-t-il poursuivi, que l'opération de vaccination "s'étalera dans le temps et concernera plusieurs catégories de la population, contrairement aux autres campagnes" menées jusque-là par l'Algérie, avant de détailler le Plan national vaccination en cours d'élaboration pour la réussite de cette importante phase.

Pour sa part, la Directrice générale de la Pharmacie au même ministère, Pr Wahiba Hadjoudj, a relevé "le caractère important" que revêt la question du vaccin chez les responsables du secteur, rappelant le protocole Covax signé en août dernier par l'Algérie dans la perspective de l'acquisition de ce produit, "seul remède" contre la Covid-19.

PANDÉMIE - LABORATOIRES - TESTS Un groupe de laboratoires offre le PCR à 8.900 DA (ministère)

Un groupe de laboratoires d'analyses médicales privés, a annoncé, avec le soutien de l'IMD, une société de production de kits de prélèvements et de résultats PCR, une baisse de prix de ces tests virologiques en proposant un prix public de 8.900 DA, a indiqué samedi le ministère de l'Industrie Pharmaceutique dans un communiqué.

"En concertation avec le ministère de l'Industrie Pharmaceutique, et dans le cadre de la mutualisation des efforts et des moyens pour la riposte contre la Covid-19, et afin d'améliorer

l'accessibilité des tests PCR au grand public, un groupe de laboratoires d'analyses médicales privés, avec le soutien de l'IMD, société de production de kits de prélèvements et de résultats PCR, annonce une baisse de prix des tests PCR en proposant un prix public de 8.900 DA", indique le communiqué. Les laboratoires concernés sont actuellement au nombre de neuf (9) déployés sur les villes d'Alger, Bejaia, Ghardaia, Tizi Ouzou, selon le ministère qui précise que "d'autres laboratoires de différentes régions devraient adhérer à cette initiative dans les jours à venir".

BATNA Saisie de matériel médical dans une clinique de chirurgie dentaire non agréée

Les services de la sûreté de daira de Merouana dans la wilaya de Batna ont saisi le matériel médical d'une clinique de chirurgie et restauration dentaire non agréée par les services sanitaires, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de wilaya.

L'opération a été menée sur la base de renseignements dénonçant un individu âgé de 49 ans qui exerçait l'activité de chirurgie et plantation dentaire à la cité 874 logements sans autorisation de la direction de la santé et de la population (DSP), a-t-on

précisé. Munis d'une perquisition, les services de sécurité ont procédé à la saisie de substances utilisées dans la conception de dents, moules dentaires, matières première, liquides et poudres utilisés dans le traitement des dents en plus d'équipement médical divers, un ordinateur et modèles de prothèses, selon la même source. L'enquête a démontré que le mis en cause avait procédé au transfert d'un fauteuil médical et un four de stérilisation vers un autre endroit, selon les témoignages d'employés exerçant dans cette clinique. Toutes

les mesures légales nécessaires ont été prises dans le cadre de cette affaire, a-t-on ajouté. Pour rappel, les services de la sûreté de daira de Merouana ont arrêté, novembre courant, dans une affaire similaire un repris de justice, âgé de 42ans qui exerçait, sans diplôme, le métier de dentiste dans un des quartiers de cette collectivité locale.

Le matériel utilisé ainsi que le laboratoire de restauration et de plantation de dents avaient été saisis et le mis en cause présenté devant la justice, a-t-on conclu.

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

BILAN DE LA PANDEMIÉ DANS LE MONDE

Au moins 1.444.426 morts

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 1.444.426 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles samedi.

Plus de 61.585.860 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 39.186.100 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de vendredi, 11.271 nouveaux décès et 633.683 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.410 nouveaux morts, la France (957, chiffre incluant 564 nouveaux décès en Ehpad et établissements médico-sociaux) et l'Italie (827).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 264.866 décès pour 13.092.661 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 4.947.446 per-



sonnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, le s pays les plus touchés sont le Brésil avec 171.971 morts et 6.238.093 cas, l'Inde avec 136.200 morts (9.351.109 cas), le Mexique avec 104.873 morts (1.090.675 cas), et le Royaume-Uni avec 57.551

morts (1.589.301 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 141 décès pour 100.000 habitants, suivie par le Pérou (109), l'Espagne (96) et l'Italie

(89). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a dénombré un total de 86.501 cas (6 nouveaux entre vendredi et samedi), dont 4.634 décès et 81.582 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient samedi à 11H00 GMT 444.036 décès pour 12.825.611 cas, l'Europe 401.516 décès (17.634.090 cas), les Etats-Unis et le Canada 276.722 décès (13.448.905 cas), l'Asie 192.616 décès (12.237.667 cas), le Moyen-Orient 77.344 décès (3.271.732 cas), l'Afrique 51.251 décès (2.137.588 cas), et l'Océanie 941 décès (30.271 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des médias auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

BELGIQUE

Réouverture des commerces le 1^{er} décembre

Les commerces vont rouvrir en Belgique à partir du 1^{er} décembre, a annoncé vendredi le Premier ministre Alexander De Croo, mais le confinement partiel restera en vigueur car il demeure nécessaire pour poursuivre la baisse des contaminations au Covid-19. "A partir du 1^{er} décembre, les magasins pourront rouvrir", a déclaré M. De Croo à la télévision publique. "La situation

dans notre pays s'améliore (...) mais il est important de maintenir le cap", a-t-il ajouté, en soulignant que les fêtes de Noël et du Nouvel An seraient "différentes" cette année.

La réouverture des commerces "devra se faire de façon responsable et en toute sécurité", c'est à dire qu'on "ira faire son shopping seul et pendant un court laps de temps", a précisé M. De Croo. Cette décision

intervient après la réouverture des magasins en France, annoncée pour ce samedi.

Les commerces sont ouverts dans les autres pays voisins de la Belgique (Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas).

Jusqu'à présent, seuls les commerces jugés essentiels, avant tout l'alimentation, avaient pu poursuivre leur activité.

VACCINS

La course au vaccin s'accélère

Les préparatifs s'accroissent pour produire les vaccins anti-Covid-19 tant attendus, au moment où l'Allemagne a franchi le seuil du million de et où la Russie vaccine déjà ses militaires.

Dans la course éperdue au vaccin, des incertitudes demeurent. Le gouvernement britannique a annoncé vendredi avoir demandé à l'Autorité de réglementation sanitaire des médicaments (MHRA) d'évaluer le vaccin développé par le laboratoire britannique AstraZeneca et

l'université d'Oxford. De l'avis même du directeur général du groupe pharmaceutique, ce vaccin nécessite "une étude supplémentaire".

Mais les efforts se multiplient pour se préparer à produire les doses et à vacciner la population à grande échelle. Sans plus attendre, la Russie a commencé à vacciner ses militaires, a annoncé vendredi le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou. Au total, plus de 400.000 soldats doivent être vaccinés dans le

cadre de cette campagne ordonnée par le président Vladimir Poutine. Le Fonds souverain russe (RDIF) a conclu un accord avec Hetero, fabricant indien de médicaments génériques, pour produire plus de 100 millions de doses du vaccin russe. Des essais cliniques en phase II et III de ce vaccin Spoutnik V sont actuellement en cours en Inde. La production pourrait y commencer début 2021. Des "demandes" pour plus de 1,2 milliard de doses ont été

faites par "plus de 50 pays", selon le RDIF. Il doit être notamment produit au Brésil, en Chine ou en Corée du Sud. Près de 61 millions de cas de Covid-19 ont été officiellement dénombrés dans le monde depuis le début de la pandémie, et plus de 1,4 million de personnes y ont succombé.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.333 nouveaux morts, l'Italie (822) et le Brésil (691).

DANEMARK

Un plan de vaccination volontaire et gratuit

Le Danemark a annoncé un plan de vaccination général, volontaire et gratuit à tous les résidents du pays, dont ceux des territoires autonomes du Groenland et des Iles Féroé, désireux de se faire vacciner contre le nouveau coronavirus, ont rapporté vendredi des médias.

"Tous les habitants du Danemark, du Groenland et des Iles Féroé se verront offrir un vaccin contre le covid-19", a affirmé le ministre de la Santé, Magnus Heunicke, lors d'un point de presse consacré à la présentation de ce plan de vaccination. Les personnes âgées, atteintes de maladies chroniques et le personnel de santé et de soins gériatriques seront les premiers à se voir proposer le vaccin contre le Covid-19, une fois approuvé.

Dans les scénarios les plus opti-

mistes, le Danemark fera livrer les premiers vaccins fin décembre, a indiqué le ministre, ajoutant toutefois qu'ils ne seront utilisés qu'une fois approuvés. "Il y a une lumière devant nous avec des vaccins, mais c'est un mouvement long et difficile", a-t-il prévenu.

Le directeur de l'Agence danoise des médicaments, Thomas Senderovitz, a expliqué que le Danemark peut avoir le premier vaccin à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine "si tout se passe bien", ajoutant que "nous sommes dans le sprint final jusqu'à la ligne d'arrivée". Soren Brostrom, directeur du Conseil national de la santé, a assuré que le plan de vaccination mis en place fait l'objet d'une révision constante, relevant que l'opération de

vaccination ne commencera pas forcément avec l'arrivée du vaccin au Danemark. Notant que le vaccin sera volontaire et "ne fera pas l'objet de coercition", il a précisé qu'environ un million et demi de personnes ont la priorité lorsque le vaccin contre le Covid-19 sera approuvé au Danemark, en particulier les personnes âgées, les personnes plus jeunes atteintes de maladies chroniques et le personnel en première ligne du système de santé.

L'Agence européenne des médicaments (EMA), qui doit approuver le vaccin au sein de l'UE, examine les données des études expérimentales de trois sociétés pharmaceutiques.

Le Danemark a adhéré à cinq accords de l'UE sur l'achat de vaccins auprès de cinq sociétés pharmaceutiques différentes.

CANADA

Un général va coordonner la distribution des vaccins

Un général ayant commandé les forces de l'Otan en Irak va coordonner la distribution des vaccins contre le Covid-19 au Canada, qui espère immuniser la majorité de sa population d'ici septembre 2021, a affirmé vendredi le Premier ministre canadien Justin Trudeau. Le général québécois Dany Fortin est "un officier chevronné", a salué Justin Trudeau lors d'une conférence de presse. Le militaire avait également été déployé en Bosnie, avec les Casques bleus de l'ONU, ainsi qu'en Afghanistan où il a dirigé les troupes canadiennes.

Il sera à la tête d'un nouveau Centre national des opérations, au sein de l'Agence de santé publique du Canada, pour coordonner la vaccination.

Les Forces armées canadiennes seront mobilisées pour soutenir la logistique et la distribution des vaccins, notamment pour les communautés autochtones et rurales du pays. "Ce sera la plus importante vaccination de l'histoire du pays", a affirmé M. Trudeau.

RUSSIE

Moscou a commencé la vaccination de ses militaires

La Russie a commencé à vacciner ses militaires contre le nouveau coronavirus, a annoncé vendredi le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou.

Au total, plus de 400.000 militaires doivent être vaccinés dans le cadre de cette campagne de vaccination lancée conformément à l'ordre du président Vladimir Poutine, a indiqué M. Choïgou, cité dans un communiqué de l'armée russe.

A ce jour, plus de 2.500 militaires ont été vaccinés, et leur nombre doit atteindre 80.000 d'ici la fin de l'année, selon la même source. Début septembre, Sergueï Choïgou a annoncé s'être fait vacciner lui-même avec le vaccin russe Spoutnik V, mis au point par le centre de recherches Gamaleïa de Moscou en partenariat avec le ministère de la Défense. Actuellement en phase 3 des essais cliniques, le vaccin, enregistré par la Russie en été, est efficace à 95%, selon ses créateurs. La Russie, le numéro 4 mondial en nombre de contaminations, derrière les Etats-Unis, l'Inde et le Brésil, a enregistré vendredi un nouveau record de 27.543 cas détectés en 24 heures et 496 décès. Au total, la Russie a enregistré 2.215.533 cas de coronavirus depuis le début de l'épidémie au printemps, dont 38.558 décès. Si Vladimir Poutine a jugé récemment la situation "préoccupante", tout nouveau confinement national est pour l'instant exclu afin d'éviter de remettre à l'arrêt l'économie, la Russie tablant sur la production des vaccins.

AFRIQUE - COVID-19

Le coût du vaccin évalué à environ 6 milliards de dollars (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a évalué le coût du déploiement du vaccin contre la Covid-19 sur le continent africain à l'intention des populations prioritaires à environ 6 milliards de dollars, a rapporté jeudi l'ONU sur son site. "L'OMS évalue le coût du déploiement du vaccin contre la Covid-19 sur le continent africain à l'intention des populations prioritaires à environ 5,7 milliards de dollars. Ceci n'inclut pas des coûts supplémentaires de 15 % à 20 % pour le matériel d'injection et la livraison des vaccins", a déclaré Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. Ce montant est basé sur les estimations du mécanisme COVAX (collaboration pour un accès mondial et équitable aux vaccins contre le virus de la Covid-19) d'un prix moyen du vaccin de 10,55 dollars américains par dose. Deux doses seront nécessaires. L'OMS et ses partenaires ont récemment publié un document d'information sur la planification et le déploiement de la vaccination contre la Covid-19 à l'intention des gouvernements nationaux.

L'objectif est de les aider à concevoir des stratégies de déploiement, de mise en œuvre et de suivi de la vaccination contre la Covid-19 et d'une meilleure intégration de leurs stratégies et leurs financements pour en stimuler l'efficacité. En Afrique, seulement près du quart des pays du continent disposent de plans adéquats pour les ressources et le financement, alors que 17 % ont des outils de collecte et de suivi de données en place. Ils sont tout juste 12 % à avoir des plans pour communiquer avec les communautés afin de bâtir la confiance et susciter une demande de vaccination.

CANCER DE LA PROSTATE

Diagnostic, symptômes et traitements

Fréquent, le cancer de la prostate est généralement asymptomatique. Le point sur le dépistage, les traitements et les facteurs de risque avec un spécialiste.

Première chose à savoir : le cancer de la prostate n'est pas rare. En France, environ 50 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, et ce cancer exclusivement masculin est responsable d'environ 9000 décès par an : il s'agit à la fois du cancer masculin le plus fréquent, mais aussi du cancer le plus courant dans la population générale. La prostate, c'est quoi exactement ? Chez l'homme uniquement, la prostate est une petite glande située sous la vessie - elle a la forme et la taille d'une châtaigne. Traversée par le canal de l'urètre (qui transporte l'urine), la prostate fabrique le liquide séminal. Lorsque les spermatozoïdes - fabriqués par les testicules - sont amenés jusqu'à la prostate, ils sont mélangés avec ce liquide qui compose 95 % du sperme.

CANCER DE LA PROSTATE : DE QUOI S'AGIT-IL, EXACTEMENT ?
Dans 90 % des cas, le cancer de la prostate correspond à une dégénérescence des cellules épithéliales, les cellules qui constituent le "tissu de revêtement" de la prostate.

On parle d'adénocarcinome. En l'absence de prise en charge, l'adénocarcinome (c'est-à-dire : la tumeur), initialement limité à la prostate, peut grossir et s'étendre au-delà de la glande. Puis, avec le temps, des cellules cancéreuses peuvent se détacher de la tumeur et emprunter les vaisseaux sanguins ou les vaisseaux lymphatiques pour aller envahir d'autres parties du corps (ganglions lymphatiques situés à proximité de la prostate, os, foie, poumons...). Les nouvelles tumeurs qui se forment sont alors appelées "métastases".

Le cancer de la prostate est alors qualifié de "métastatique".
"On distingue ainsi le cancer de la prostate localisé (limité à la glande ou à son entourage) du cancer de la prostate généralisé (donc mé-

tastatique)" précise le Dr. Idir Ouzaid, chirurgien urologue.

CANCER DE LA PROSTATE : QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

Le cancer de la prostate est exceptionnel chez l'homme âgé de moins de 45 ans. Un diagnostic de cancer de la prostate sur est posé entre 70 et 74 ans. Avoir des origines afro-antillaises constitue un facteur de risque connu.

Idem en ce qui concerne les antécédents familiaux de cancer de la prostate : les spécialistes considèrent que 5 à 10 % des cas de cancers de la prostate diagnostiqués en France sont d'origine héréditaire. Attention : des antécédents familiaux de cancer du sein ou de l'utérus constituent également un facteur de risque pour le cancer de la prostate, car ils découlent de mutations génétiques identiques et surtout s'il s'agit d'un parent au 1er degré (mère, sœur...).

Plusieurs études scientifiques ont établi qu'une consommation excessive de graisses animales (de viande rouge, en particulier) serait susceptible d'augmenter l'incidence de la maladie. Même chose en cas d'alimentation pauvre en fruits et en légumes mais riche en graisses.

Enfin, certaines études scientifiques affirment que l'exposition à certaines substances polluantes pourrait exposer les hommes à un sur-risque de cancer de la prostate : pesticides (chlorodé, cadmium, hydrocarbures polycycliques aromatiques...).

CANCER DE LA PROSTATE : QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Dans l'immense majorité des cas, le cancer de la prostate est asymptomatique. Il est habituellement découvert de manière fortuite à l'occasion d'un examen médical (prise de sang ou toucher rectal). Plus rarement, lorsque le cancer de la prostate est évolué, il peut



être responsable de symptômes : des difficultés à uriner (sensation d'obstruction ou d'irritation), des douleurs osseuses (trépidations de métastases osseuses), des douleurs dans le bas du dos, la présence de sang dans les urines (hématurie)...

CANCER DE LA PROSTATE : COMMENT EST POSÉ LE DIAGNOSTIC ?

Il n'existe pas de dépistage organisé du cancer de la prostate comme pour le cancer du sein. Toutefois, à partir de l'âge de 50 ans (45 ans pour les hommes ayant des origines afro-antillaises), l'Association Française d'Urologie (AFU) recommande un toucher rectal et une prise de sang par an. Le toucher rectal est un examen clinique qui se déroule sans anesthésie au cabinet du médecin spécialiste (urologue) ou généraliste. Il consiste, pour le médecin, à venir palpier la prostate avec le doigt à travers la paroi du rectum. Il permet de repérer une grosseur suspecte (un nodule) et/ou une anomalie de consistance et/ou de texture de la prostate.

La prise de sang. Pour repérer un éventuel cancer de la prostate, une prise de sang est réalisée afin de doser le taux sanguin de PSA. Le PSA (pour "Antigène Spécifique de la Prostate") est une substance se-

crétée par la glande : lorsque son taux sanguin (exprimé en nanogrammes par millilitre de sang : ng/ml) augmente de façon anormale, il peut être question d'une maladie de la prostate - cancer, hyperplasie bénigne, pathologie inflammatoire...

Cancer de la prostate : pourquoi se faire dépister chaque année à partir de 50 ans ? "Lorsque le cancer de la prostate est pris en charge suffisamment tôt, il est possible de parler de guérison : ainsi, 80 % des patients traités de façon précoce guérissent définitivement de leur cancer" explique le Dr. Idir Ouzaid. "Or, le cancer de la prostate n'entraîne généralement aucun symptôme : un check-up régulier (une fois par an à partir de 50 ans) est donc vivement recommandé pour éviter le développement d'un cancer potentiellement incurable : 30 % des patients souffrant d'un cancer de la prostate métastatique décèdent à 5 ans après le diagnostic..."

À savoir. Outre le toucher rectal et la prise de sang, en cas de suspicion de cancer de la prostate, le diagnostic sera posé à l'aide d'une biopsie de la prostate. Il s'agit d'un prélèvement de tissu (réalisé sous échographie et sous anesthésie locale) qui ne nécessite pas d'hospitalisation et qui est souvent fait au cabinet du médecin urologue.

CANCER DE LA PROSTATE : QUELS SONT LES TRAITEMENTS ?

La prise en charge du cancer de la prostate dépend bien sûr du stade de l'évolution de la maladie. Si la maladie est localisée, c'est-à-dire que le cancer ne s'étend qu'à la prostate, une chirurgie peut être proposée au patient : on enlève la prostate et parfois les ganglions adjacents, précise le Dr. Ouzaid. On peut tout à fait vivre sans prostate : suite à la chirurgie, il peut y avoir des troubles de l'érection ou de l'incontinence urinaire, mais ce sont des complications que l'on sait prendre en charge. "Cette intervention chirurgicale se déroule sous anesthésie générale : le patient passe 1 ou 2 jours à l'hôpital. Certains hôpitaux proposent même une chirurgie en ambulatoire, c'est-à-dire sans nuit à l'hôpital". Possibilité aussi, en cas de maladie très localisée de proposer une radiothérapie seule ou une simple surveillance active : "on observe l'évolution de la maladie, parce qu'il n'est pas forcément nécessaire de l'éliminer".

Si la maladie est localement avancée, c'est-à-dire que le cancer s'étend au-delà de la prostate, la chirurgie n'est plus indiquée. "On proposera un traitement à base de radiothérapie et d'hormonothérapie" précise le spécialiste.

Si la maladie est généralisée (cancer de la prostate métastatique), un traitement systémique est mis en place, avec de la chimiothérapie et de l'hormonothérapie.

À savoir. "S'il est pris en charge suffisamment tôt, le cancer de la prostate est le plus pronostic, avec un taux de survie à 5 ans supérieur à 80 %" affirme le chirurgien urologue. "D'où l'intérêt d'aller régulièrement se faire dépister".

Merci au Dr. Idir Ouzaid, chirurgien urologue à la Clinique Urologique de l'Hôpital Bichat - Claude Bernard et membre du collège de médecins du site PUMS.

PROSTATE : LE TOUCHER RECTAL, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Inte l'époque où les problèmes de prostate étaient un sujet tabou. On en parle de plus en plus et c'est tant mieux : plus ils sont dépistés tôt, moins les traitements sont agressifs et plus les chances de guérison sont grandes. Ce qu'il faut savoir sur le toucher rectal, avec le Dr. Bischmann, chef de service d'urologie-transplantation néphro-urologie du CHU de Toulouse.

Toucher rectal : à quel âge ?

Contrairement au cancer du sein, le cancer de la prostate ne fait pas l'objet d'un dépistage organisé. Vous ne recevez donc pas de document venant de l'Association pour vous rappeler que le moment est venu de consulter. La démarche d'aller faire un point avec votre médecin généraliste doit venir de vous, dans l'idéal à partir de 55 ans. L'Association Française d'Urologie a aussi évoqué l'intérêt d'un dépistage systématique à partir de 50 ans mais les spécialistes s'en tiennent toujours à la recommandation de la Haute Autorité de Santé qui préconise une surveillance annuelle de 55 à 69 ans.

Suis-je plus exposé à mon père a eu ce cancer ?

Les antécédents familiaux font en effet partie des facteurs de risque qui doivent vous amener à discuter avec votre médecin de l'opportunité d'une surveillance plus précoce. Dès 45 ans s'il y a eu plusieurs cas proches dans la famille. Les personnes d'origine afro-antillaises sont aussi plus susceptibles de développer la maladie et doivent donc bénéficier d'une attention particulière.

Le toucher rectal est-il plus performant que la prise de sang ?

Le mieux est de commencer par le toucher rectal. Mais, même si il est normal d'avoir une ordonnance pour aller faire une prise de sang. Le but est de doser le PSA, une substance sécrétée par la prostate dont la concentration peut augmenter en cas de cancer mais aussi d'adénome. D'où l'importance de ne pas tenir compte de ce seul résultat qui peut être faussé de rassurant ou faussé alarmant. En effet, dans 15 à 20 % des cancers, il ne révèle rien de suspect. Comme une fois sur deux, le toucher rectal est normal alors

qu'il y a un début de cancer.

L'analyse des deux examens permet au médecin de déterminer s'il faut ou non suspecter un problème et envisager une biopsie. Mais attention, comme vous l'avez remarqué, le PSA peut être faussé bien la prise de sang à quelques jours d'intervalle du toucher rectal : dernier peut déclencher une production élevée mais temporaire de PSA qui n'aurait pas de signification.

Un toucher rectal comment ça se passe ?

Pratiqué par le médecin à son cabinet, le toucher rectal ne dure que quelques instants. On est rassuré car le médecin ne vous manipule qu'en douceur, et vous ne sentez que des coups légers et non douloureux. On est rassuré car le médecin va assurer que la prostate est bien souple. D'éventuelles zones plus dures pourraient indiquer la présence de zones cancéreuses. Le toucher rectal est indolore. Tout au plus ressent-on une envie passagère d'aller à la selle.

Cancer de la prostate : la radiothérapie améliore la survie

Une étude britannique affirme que la radiothérapie pourrait améliorer la survie des hommes souffrant d'un cancer de la prostate déjà avancé lors du diagnostic. Le traitement standard du cancer de la prostate avancé ou métastatique est l'hormonothérapie. Mais une nouvelle étude dirigée par le Dr Chris Parker, de l'hôpital Royal Marsden en Grande-Bretagne, laisse entendre que le recours à la radiothérapie, en plus du traitement médical, pourrait améliorer la survie de certains patients atteints d'un cancer de la prostate au stade avancé. Pour cette étude, le médecin a suivi environ 2000 hommes atteints d'un cancer à un stade avancé. La moitié d'entre eux a reçu un traitement standard et l'autre un traitement par radiothérapie, en plus du traitement standard. Cela n'a pas profité à tous les patients mais cela a fait une vraie différence chez les malades dont le cancer ne s'était propagé que localement, dans les ganglions lymphatiques ou les os voisins. Parmi ces hommes, 81% ont survécu pendant trois ans après le diagnostic, contre 73% qui n'avaient pas bénéficié d'une radiothérapie. "La radiothérapie est un traitement simple, relativement peu coûteux et facilement disponible dans la plupart des régions du monde" a insisté le Dr Parker, qui estime que les résultats de son étude devraient changer les noms de son dans le monde.

PROSTATE : UNE CHIRURGIE VRAIMENT INNOVANTE

Les opérations chirurgicales traditionnelles sur la prostate peuvent être sources de complications. Heureusement, des techniques innovantes de chirurgie mini-invasive sont appelées à les remplacer.

Prostate : qu'est-ce que la chirurgie mini-invasive ?

La chirurgie mini-invasive permet au praticien de traiter une zone malade par de mini-incisions de l'ordre du centimètre. Pour cela, il se sert d'instruments chirurgicaux longs et fins et contrôle le déroulement de l'opération par un système de retransmission vidéo. Dans la chirurgie traditionnelle, les incisions étaient beaucoup plus larges. Aussi appelées « à ciel ouvert », les conséquences post-opératoires étaient très contraignantes pour le patient. L'hôpital Saint-Joseph à Paris, par l'intermédiaire de son chef de service urologie, le Dr Hervé Baumert, a été l'un des premiers centres en France à se positionner sur ces dernières techniques en avec en 2008 plus de 150 interventions au laser, 30 en cryothérapie et 200 par robot assisté.

Prostate : la cryothérapie

Cette technique consiste à congeler les tumeurs par le froid (-40 °C). Elle détruit les cellules cancéreuses sans nécessité de pratiquer une opération chirurgicale d'ablation de la prostate.

Cette technique – aujourd'hui on parle de cryothérapie de troisième génération – se pratique en première intention après échec du traitement par radiothérapie.

Avantages : l'opération à ciel ouvert ne se pratique plus, les incisions sont minimes. Et par conséquent, l'on n'observe pas de saignements. Les traumatismes post-opératoires pour le patient (notamment les douleurs qui s'ensuivent ou les risques de contaminations et d'infections nosocomiales) sont considérablement réduits. Il s'ensuit que les durées d'hospitalisation et de convalescence sont radicalement diminuées (de 11 à 5 jours pour la durée d'hospitalisation).



Prostate : la chirurgie robotique

La chirurgie endoscopique robot assistée est utilisée pour les cancers de la prostate. Aidé d'une retransmission vidéo en 3 dimensions, le chirurgien utilise les bras articulés d'un robot pour une dissection plus fine et précise de la prostate. Cette technique réduit considérablement les risques d'incontinence et de trouble de l'érection, conséquences classiques d'une prostatectomie. Sa diffusion, bien qu'initiale au même moment en France et aux Etats-Unis (début des années 2000), reste cependant à ce jour beaucoup plus développée sur le territoire américain.

Prostate : le traitement au laser

« Cette technique révolutionnaire, bien qu'encore peu diffusée, selon le Dr Hervé Baumert, chef du service urologie de l'hôpital Saint-Joseph à Paris, est appelée à fortement se développer dans les an-

nées à venir pour devenir le traitement de référence de demain. Elle se pratique pour les adénomes (ou hypertrophies de la prostate). Trois types d'intervention différentes sont possibles : la destruction du tissu prostatique pour libérer le canal de l'urètre (vaporisation), le prélèvement de copeaux de prostate qui seront ensuite analysés (résection prostatique) et l'énucléation en monobloc de l'adénome. Avantages : Pour le traitement au laser de l'adénome, les troubles sexuels sont inexistantes. Une éjaculation rétrograde reste malgré tout possible (ce qui est aussi un signe d'efficacité opératoire). Pour en limiter la portée, un traitement alternatif par radiofréquence est recommandé. De plus, avec les techniques plus traditionnelles, les personnes trop âgées (ou étant sous traitement anti-coagulant) ne pouvaient pas subir d'interventions chirurgicales. Avec ces dernières techniques (notamment le laser), cette contre-indication n'existe plus.

CANCER DE LA PROSTATE : A-T-IL UN LIEN AVEC L'ALIMENTATION ?

Et si l'alimentation avait aussi un rôle sur le bon fonctionnement de la prostate ? Une récente étude suggère que le cancer de la prostate pourrait dépendre aussi de l'alimentation.

L'étude se passe à Montréal. Les résultats médicaux de 4000 hommes, examinés entre 2005 et 2012, sont passés au peigne fin par une chercheuse de l'INRS, la professeure Marie-Élise Parent. Elle cherche à comprendre s'il peut y avoir un lien entre cancer de la prostate et alimentation... Et la réponse est plutôt oui, souligne l'étude.

Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe à ces sujets, les médicaments médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'âge.

ALCOOL ET SEL, SANS LIEN VÉRITABLE AVEC LE CANCER DE LA PROSTATE

Sans véritable surprise, elle s'est aperçue que les hommes ayant une alimentation saine avaient moins tendance à développer un cancer de la prostate. Et que ceux dont l'alimentation était composée de sucre et de boissons gazeuses développaient des cancers de la prostate plus agressifs. Mais contre toute attente, l'alimentation à base de sel et d'alcool (bière et vin) n'a pas permis d'établir un lien clair avec ce type de cancer.

« Le choix d'un "profil alimentaire", plutôt que d'isoler un ou plusieurs aliments ponctuellement à risque, permet de faire des recommandations nutritionnelles plus globales, à la suite de cette étude. "Plutôt que de miser sur un aliment mira-



cle, on adopte un profil alimentaire" pour se prémunir d'un cancer de la prostate, a conclut la chercheuse.

CANCER DE LA PROSTATE : FAUT-IL SE FAIRE DÉPISTER ?

Le cancer de la prostate survient tardivement et il a en général une évolution lente. Beaucoup d'hommes concernés mourront donc d'une autre chose que de leur cancer. "On estime que 70% des hommes de 80 ans ont un cancer de la prostate" rappelle le Dr Jean-Baptiste Méric. Pas question, donc, d'aller dépister ces tumeurs chez des patients âgés ! Il en est tout autrement pour des hommes plus jeunes ou des personnes à risques (patients afro-antillais, hommes dont le père ou le grand-père est mort d'un cancer de la prostate...). Pour ceux-là, mieux vaut un dépistage dès 45 ans : pour les autres, à partir de 50 ans.

1/6 - Pas de dépistage organisé. Le cancer de la prostate ne bénéficie pas d'un "dépistage organisé" comme celui du côlon. Le bilan est réalisé à la demande du patient ou à l'initiative du médecin

traitant. Ce dernier passe la main à l'urologue lorsque le dosage de PSA (antigène prostatique spécifique) sécrété par la prostate, est suspect.

2/6 - En cas de PSA élevé. Le patient entre dans un parcours d'examen délicats : toucher rectal, voire biopsies et IRM afin de déterminer s'il y a un cancer, sa localisation, sa taille, son agressivité et décider s'il faut traiter ou pas.

3/6 - PSA élevé n'est pas synonyme de cancer. Sur dix patients ayant un PSA supérieur à 4 - valeur à partir de laquelle les cliniciens passent à l'orange -, trois seulement ont réellement un cancer.

4/6 - Le traitement n'est pas toujours immédiat. Les urologues suggèrent de plus en plus souvent une "surveillance active". Le médecin ne traite pas d'emblée, mais suit le patient régulièrement.

5/6 - Pas d'augmentation du risque. Les études ont montré que la surveillance active n'entraîne aucune "perte de cancer", c'est-à-dire que le fait de ne pas traiter immédiatement n'augmentait pas les risques de développer un cancer plus grave.

6/6 - Une mortalité en baisse. Le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent en France (54 000 cas par an). Mais depuis 2005, la mortalité par cancer de la prostate diminue de 4% par an. Une baisse que le Pr Thierry Lebreton, président de l'Association française d'urologie (AFU), attribue au développement de la mesure du PSA.

CENTRAFRIQUE Les Etats d'Afrique centrale appellent à la fin des "crimes" en Centrafrique

Les onze pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), ont appelé à la fin "des crimes" en Centrafrique lors d'un Sommet tenu vendredi au Gabon.

A un mois des élections présidentielle et législatives, le premier tour se déroulera le 27 décembre dans un pays encore occupé aux deux tiers par des groupes armés, même si la guerre civile, qui dure depuis sept ans, a considérablement baissé d'intensité ces dernières années.

"Les crimes commis menacent l'unité de la République centrafricaine et son existence", a déclaré Pacôme Moubelet Boubeya, le chef de la diplomatie gabonaise, devant six des 11 chefs d'Etat de la CEEAC pour son sommet annuel à l'invitation du président gabonais Ali Bongo Ondimba.

Puis, s'adressant au nom de la CEEAC aux "leaders centrafricains" - politiques mais aussi chefs de groupes armés qu'il a invités à transformer leurs milices en partis-, il les a exhortés "à saisir l'opportunité historique des élections pour poser les bases de la réconciliation et de la reconstruction" de ce pays parmi les plus pauvres du monde.

La Centrafrique est ravagée par la guerre depuis que la coalition Séléka, a renversé le président François Bozizé en 2013.

Des violences meurtrières ont ensuite opposé milices Séléka et anti-balaka.

Les combats entre groupes armés, issus ou non de ces deux mouvances, ont baissé d'intensité depuis 2015, mais les milices continuent de perpétrer des crimes contre les civils malgré un accord de paix signé en 2019 et la présence de Casques bleus de l'ONU.

Le président centrafricain, Faustin Archange Touadéra, candidat à un deuxième mandat, fait face à 21 rivaux déclarés, dont M. Bozizé, mais dont les candidatures doivent encore être validées. M. Touadéra était présent à Libreville aux côtés de ses pairs gabonais, tchadiens, congolais, burundais et angolais, les cinq autres pays étant représentés par des délégations.

La CEEAC, fondée en 1983, comprend 11 Etats membres: Gabon, Centrafrique, République démocratique du Congo, Congo, Angola, Rwanda, Guinée Equatoriale, Sao-Tomé-et-Principe, Tchad, Cameroun et Burundi.

Elle a pour but notamment d'aboutir à la création d'un marché commun mais en est encore loin.

Outre la Centrafrique, l'un des sujets pressants à l'ordre du jour était la nécessaire augmentation des contributions des Etats à la CEEAC.

"Qu'il s'agisse de nos conclusions sur la République centrafricaine" ou "des moyens financiers dont la Commission (de la CEEAC) a besoin", nous avons, comme toujours, réussi à transcender nos particularismes, afin de concrétiser notre ambition d'intégration régionale", a déclaré à la tribune Ali Bongo Ondimba. Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou-Nguesso, a pris vendredi la présidence tournante de la CEEAC.

APS

SAHARA OCCIDENTAL Le Gouvernement sahraoui met en garde contre "les visées expansionnistes" du Maroc

Le ministre de l'Information, porte-parole du gouvernement de la RASD, Hamada Selma a mis en garde, vendredi, contre «les visées expansionnistes» du Maroc dans la région, affirmant que l'occupation marocaine ne respecte pas l'acte constitutif de l'Union africaine (UA) en vertu duquel les Etats membres s'engagent à respecter les frontières héritées de l'occupation.

Dans une déclaration à l'APS, M. Selma a souligné que «le Maroc agissant en complicité avec certains pays s'emploie à annexer des parties de la région», arguant que la Maroc «n'aurait pas mené l'agression militaire à El Guerguerat sans avoir obtenu le feu vert de ses alliés».

Et d'ajouter : «la doctrine expansionniste du Maroc dans la région n'est pas nouvelle», soulignant que le nouveau mur de sable construit par le Maroc à proximité des frontières de la Mauritanie «se veut une preuve concrète des desseins expansionnistes du Maroc dans la région, au détriment de ce pays voisin (Mauritanie)».

Le porte-parole du Gouvernement sahraoui a souligné, dans ce contexte, que le Maroc tend à travers son agression militaire à El Guerguerat «à conquérir les villes de la Güera et Nouadhibou, mettant en garde contre «une menace sérieuse à court terme pour la ville de Nouadhibou «le cœur battant de l'économie mauritanienne».

Selon le responsable sahraoui, le Maroc aspire à travers l'emprise de ce qu'il appelle «le passage économique d'El



Guerguerat» à vider les ports de Nouadhibou et Nouakchott en Mauritanie et à dominer la voie de transit des marchandises venues d'Europe.

S'exprimant sur les desseins du Royaume du Maroc en Mauritanie, le responsable sahraoui a rappelé que le régime du Makhzen avait refusé par le passé de reconnaître la Mauritanie, et s'était même opposé à son adhésion à la Ligue arabe.

Dans un passé très proche

le parti de l'Indépendance (Istiqlal) (Maroc) avait souligné que la Mauritanie était «partie intégrante du territoire marocain», a-t-il observé.

Au lendemain de l'indépendance de son pays en 1957, le roi Mohamed V avait reconnu textuellement que le Maroc a recouvert sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, soit une reconnaissance des frontières héritées de l'occupation, cependant le Royaume du Maroc a adopté

par la suite «une tendance colonialiste, laquelle a motivé ses desseins expansionnistes ciblant des territoires de pays voisins». «Une menace d'insécurité et d'instabilité pèse sur la région tout entière en raison de cette doctrine expansionniste du Maroc (...), soutenu par ses alliés qui lui apportent en plus du soutien financier, la protection au sein du Conseil de sécurité international», a conclu le responsable sahraoui.

BURKINA FASO L'UE salue le bon déroulement du processus électoral

Le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Josep Borrell, a salué le bon déroulement du processus électoral au Burkina Faso, "marqué par le consensus et le civisme de tous les acteurs", ont rapporté des médias.

"Les élections présidentielle et législatives au Burkina Faso constituent une étape importante pour la consolidation de la démocratie dans le pays. Ces élections ont clôturé un processus électoral marqué par le consensus et le civisme de tous les acteurs", a indiqué M. Borrell dans une déclaration.

Selon le chef de la diplomatie européenne, l'UE soutient les efforts déployés afin de préserver ce consensus, au niveau national et international, à l'image des actions menées par la CEDEAO, l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie et les Nations Unies.

"Il est important que la suite du processus électoral continue de répondre aux principes de transparence, de respect de l'Etat de droit et d'inclusivité, garanties indispensables pour un scrutin aux résultats crédibles et acceptés par tous", a insisté M. Borrell.

Dans l'attente des résultats définitifs qui seront proclamés par le Conseil constitutionnel, "toute contestation des résultats provisoires devra se faire à travers des voies légales existantes", a-t-il ajouté.

Le Burkina Faso a tenu dimanche un double scrutin présidentiel et législatif dans un contexte sécuritaire perturbé.



Le président sortant Roch Marc Christian Kaboré a été réélu dès le premier tour à la tête du Burkina Faso avec 57% des suf-

frages, a annoncé, jeudi, Newton Ahmed Barry, président de la Commission électorale indépendante (Céni).

ETHIOPIE Le SG de l'ONU l'exhorte à saisir l'occasion de la médiation africaine

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté vendredi dans un communiqué "les parties" en Ethiopie "à saisir l'opportunité vitale" d'une médiation africaine "pour résoudre pacifiquement le conflit" au Tigré, rejetée jusqu'à présent par les autorités.

Le chef de l'ONU "accueille favorablement la réunion organisée aujourd'hui entre le Premier ministre Abiy Ahmed et les envoyés spéciaux de l'Union africaine", indique

ce communiqué diffusé par ses services.

"Le secrétaire général offre le plein soutien des Nations unies à l'initiative de l'Union africaine", ajoute-t-il.

Il est indispensable "d'assurer la protection des civils, les droits humains et l'accès à l'aide humanitaire dans les zones touchées" par le conflit, souligne aussi Antonio Guterres, en indiquant qu'il "apprécie" l'engagement réaffirmé du Premier ministre et de son

gouvernement envers ces populations.

Après avoir rejeté toute "interférence dans les affaires internes" de son pays, Abiy Ahmed a fait valoir vendredi qu'il était de son devoir de "maintenir l'ordre" en Ethiopie, au terme de sa rencontre avec les trois émissaires africains, les ex-présidents mozambicain Joaquim Chissano, libérienne Ellen Johnson-Sirleaf et sud-africain Kgalema Motlanthe.

APS

YEMEN

La coalition saoudienne bombarde des cibles Houthis après l'attaque contre Aramco

La coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen a bombardé vendredi des camps du mouvement "Ansarullah" (Houthis) à Sanaa, quatre jours après une attaque contre un site pétrolier saoudien, selon plusieurs médias.

Les houthis ont tiré un missile lundi contre un site d'Aramco à Djeddah, la grande ville de l'ouest de l'Arabie saoudite, déclenchant l'incendie d'un réservoir de pétrole dans une usine de l'entreprise publique.

Plusieurs frappes aériennes de la coalition ont visé vendredi matin des camps militaires des Houthis à Sanaa, la capitale, à Amran (au nord de Sanaa) et à Hodeïda, la région portuaire à l'ouest du pays, selon l'AFP à Sanaa et des témoins sur place.

L'existence de victimes de ces raids n'a pas été confirmée. Depuis 2014, les houthis contrôlent la capitale Sanaa et ont conquis une partie du nord du pays dans la guerre qu'ils livrent aux forces gouvernementales, appuyées par la coalition dirigée par Ryadh. Cette coalition contrôle en



revanche tout l'espace aérien du Yémen.

En réaction au soutien de l'Arabie saoudite au gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale, les Houthis ont

multiplié les attaques contre le grand royaume voisin, comme celle de lundi ou celle de septembre 2019 visant une installation majeure d'Aramco. Le conflit au Yémen a tué des dizaines de

milliers de personnes, essentiellement des civils, selon des organisations humanitaires, et a plongé le pays pauvre dans la pire crise humanitaire au monde d'après l'ONU.

ASSASSINAT D'UN SCIENTIFIQUE IRANIEN L'Iran accuse Israël de l'assassinat

L'Iran a accusé Israël d'avoir joué un "rôle" dans l'assassinat vendredi d'un scientifique iranien de haut rang travaillant dans le secteur nucléaire, et prévenu qu'une "vengeance terrible" attendait les personnes impliquées dans ce que Téhéran a qualifié d'"acte terroriste".

"Des terroristes ont assassiné aujourd'hui un éminent scientifique iranien.

Cette lâcheté --avec des indications sérieuses du rôle d'Israël-- montre le bellicisme désespéré de ses auteurs", a tweeté Mohammad Javad Zarif, ministre des Affaires étrangères.

Il a également appelé la communauté internationale à "mettre un terme à ses

honteuses positions ambivalentes et à condamner cet acte terroriste".

Le chef d'état-major, le général de division Mohammad Baghéri, a lui prévenu qu'une "vengeance terrible" attendait "les groupes terroristes et les responsables et les auteurs de cette tentative lâche".

La mort de Mohsen Fakhrizadeh est un "coup amer et lourd", a tweeté M. Baghéri, selon l'agence de presse étatique Irna, assurant que les Iraniens "n'auront pas de repos tant que nous n'aurons pas pourchassé et puni" les personnes impliquées.

Le ministère de la Défense avait plus tôt identifié la victime comme étant Mohsen Fakhrizadeh, chef du départe-

ment recherche et innovation du ministère.

Il a été "gravement blessé" lorsque sa voiture a été prise pour cible par plusieurs assaillants, qui ont en retour été pris à partie par l'équipe de sécurité du scientifique, a indiqué le ministère dans un communiqué, ajoutant que l'équipe médicale n'était pas parvenue à le ranimer.

Selon un journaliste d'une télévision d'Etat, un pick-up Nissan noir transportant des explosifs dissimulés sous du bois a explosé devant la voiture de Fakhrizadeh, avant qu'elle ne soit visée par des tirs nourris provenant d'un véhicule circulant sur une autre voie.

Un acte "criminel" selon un ancien patron de la CIA

John Brennan, un ancien patron de l'agence de renseignement américaine CIA, a qualifié l'assassinat vendredi d'un scientifique iranien de haut rang travaillant dans le secteur nucléaire d'"acte criminel et extrêmement dangereux".

Un tel acte risque d'entraîner des "représailles létales et une nouvelle phase de conflit régional", a-t-il écrit

sur Twitter, précisant ne pas savoir qui se trouvait derrière la mort de Mohsen Fakhrizadeh, attribuée à Israël par l'Iran.

M. Fakhrizadeh, 59 ans, était à la tête du département recherche et innovation du ministère iranien de la Défense lorsqu'il a été pris pour cible dans sa voiture par plusieurs assaillants, qui l'ont "gravement blessé".

Il n'a pas pu être ranimé, a indiqué le ministère dans un communiqué. "Un tel acte de terrorisme étatique constituerait une violation flagrante du droit international et encouragerait davantage de gouvernements à mener des attaques meurtrières contre des responsables étrangers", a estimé l'ancien directeur de la CIA.

Critique acerbe du prési-

dent américain Donald Trump, M. Brennan a exhorté l'Iran à "résister à l'envie" d'exercer des représailles et d'attendre "le retour de dirigeants américains responsables sur la scène internationale", possible référence à la victoire de Joe Biden à l'élection américaine du 3 novembre et à sa prise de fonction le 20 janvier.

PÉROU

Le président destitué Vizcarra briguera un mandat de député

L'ancien président péruvien Martin Vizcarra, que le Congrès a destitué début novembre pour une affaire de corruption présumée sur laquelle le parquet enquête, a annoncé vendredi qu'il se présenterait aux élections législatives d'avril.

"Les immenses défis auxquels le Pérou est confronté aujourd'hui exigent que nous nous mettions à nouveau au

service du peuple", a-t-il dit. "Je serai en tête de la liste des candidats au Congrès pour Somos Peru (Nous sommes le Pérou, ndr) afin de poursuivre les réformes qui nous permettent de construire un pays plus juste et équitable", a ajouté M. Vizcarra dans un message sur Twitter.

L'ancien président a été invité à diriger la liste des candidats au congrès

de Somos Peru, un mouvement centriste, a indiqué le parti dans une lettre publiée par sa présidente Patricia Li.

M. Vizcarra, 57 ans, a dirigé le Pérou entre mars 2018 et le 9 novembre, lorsque le Congrès l'a démis de ses fonctions en faisant appel à un article constitutionnel controversé qui autorise la révocation d'un président pour "incapacité morale permanente".

FRANCE

Une affaire de violences policières secoue le sommet de l'Etat français

Une nouvelle affaire de violences policières, dans laquelle quatre agents ont été suspendus après le tabassage d'un producteur noir filmé par plusieurs caméras, faisait des remous au plus haut niveau de l'Etat en France, rapportent vendredi plusieurs médias.

Le violent passage à tabac de ce producteur de musique par des policiers à Paris, a ainsi relancé le débat récurrent sur le racisme et les violences policières en France, et alimenté une vive controverse sur la possibilité de filmer les forces de l'ordre en opération.

En plein débat sur une proposition de loi "Sécurité globale" controversée qui réprime la diffusion d'images de policiers en intervention, le ministre de français de l'Intérieur Gérald Darmanin a annoncé qu'il demanderait "la révocation" des agents mis en cause dans ces violences documentées par une vidéo sur les réseaux sociaux.

Les images publiées par le site Loopsider montrent un homme appelé "Michel" qui subit une volée de coups assésés par des policiers samedi dans l'entrée de son studio de musique à Paris.

"On m'a dit sale nègre plusieurs fois et en me donnant des coups de poing", a dénoncé la victime, Michel Zecler, qui a porté plainte au siège parisien de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

"Des gens qui doivent me protéger m'agressent (...), je n'ai rien fait pour mériter ça", a-t-il poursuivi devant la presse, "je veux juste que ces trois personnes soient punies par la loi".

Sur les images de vidéosurveillance de ce studio, on voit les trois fonctionnaires de police entrer dans le studio en agrippant l'homme puis le frapper à coups de poing, de pied ou de matraque.

Selon ces mêmes images, le producteur résiste en refusant de se laisser embarquer, puis tente de se protéger le visage et le corps.

La scène dure cinq minutes.

Les policiers tentent ensuite de forcer la porte et jettent à l'intérieur du studio une grenade lacrymogène.

Après l'interpellation, l'homme a dans un premier temps été placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête ouverte pour "violences sur personne dépositaire de l'autorité publique" et "rébellion".

Gérald Darmanin, qui sera auditionné lundi par la commission des Lois de l'Assemblée nationale, a estimé sur la télévision publique que ces policiers "avaient sali l'uniforme de la République".

Le ministre de la Justice, Eric Dupond-Moretti, s'est dit lui "scandalisé par ces images".

Reconnaissant que s'il n'y avait pas eu d'images, "on n'aurait pas connu" cette affaire, il a affirmé: "Il faut filmer".

Le chef de file des Insoumis (opposition de gauche), Jean-Luc Mélenchon, y a vu la "preuve terrible du caractère vital du droit à filmer l'action policière".

Des sportifs ont réagi sur Twitter, notamment des footballeurs champions du monde, comme Kylian Mbappé, qui a dénoncé "une vidéo insoutenable" et "des violences inadmissibles", ou Antoine Griezmann, qui a écrit: "J'ai mal à ma France!". "A travers l'agression insoutenable de Michel (...), c'est notre humanité qui est atteinte", a tweeté Christophe Castaner, patron des députés de la majorité présidentielle et ancien ministre de l'Intérieur. Cette affaire intervient trois jours après l'évacuation brutale, lundi soir, d'un camp de migrants sur une place du centre de Paris.

APS

TÉLÉDIFFUSION

Arrêt de la diffusion télévisuelle par système analogique dans 5 wilayas

La diffusion télévisuelle par système analogique a cessé jeudi dans cinq wilayas dans le cadre du passage au système TV numérique terrestre, a indiqué à Sidi Bel-Abbes le chef de département communication de l'établissement public de la diffusion radiophonique et télévisuelle algérien, Salih Benzaida.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'opération d'arrêt de la diffusion télévisuelle du système analogique terrestre à partir de la station de diffusion de Tessala (Sidi Bel-Abbes), Mme Benzaida a indiqué que l'arrêt concerne également les wilayas d'Aïn Temouchent, Mascara, Saïda et Ouargla.

Ces wilayas entrent dans le cadre de la seconde phase de l'opération d'arrêt de la diffusion télévisuelle du système analogique, entamée le 17 novembre en cours pour 19 wilayas pour s'achever le 24 décembre prochain dans la wilaya de Bouira, a-t-elle fait savoir.

La première phase a été entamée le 17 juin dernier en vertu du rendez-vous fixé avec l'Union internationale des communications et avait concerné cinq wilayas.

La troisième et dernière phase du passage de l'analogique vers le numérique terrestre sera programmée durant le premier trimestre 2021 et verra le passage total au système numérique terrestre (TNT) entamé en 2010, a-t-elle signalé. Salih Benzaida a souligné que la couverture via le système numérique terrestre a atteint actuellement plus de 77% au niveau national et ce, en rapport avec la densité de la population et non pas par rapport à la superficie géographique.

Concernant les avantages du passage du système analogique vers le numérique terrestre, le chef de département communication de l'établissement public de la diffusion radiophonique et télévisuelle algérien a indiqué qu'il fournit une "meilleure qualité du son et de l'image et permet au spectateur de recevoir le bouquet des six chaînes de télévision publiques", affirmant qu'avec ce système, la diffusion télévisuelle des chaînes nationales s'effectue à partir d'une seule station et non pas six comme c'est le cas avec le système analogique.

Salih Benzaida a appelé les citoyens à visiter le site Internet de l'établissement public de diffusion radiophonique et télévisuelle algérien pour suivre les explications sur la manière d'atteindre le système TNT.

De son côté, le chef du centre de radiodiffusion et télévision de Tessala, Tou Amar, a indiqué que la TNT a plusieurs avantages, dont "l'économie d'énergie, la haute qualité du son et de l'image et une meilleure qualité de réception, avec la possibilité d'intégrer plusieurs services".

Il est à noter que le taux de couverture de la wilaya de Sidi Bel-Abbes avec le système TNT a atteint les 85%, selon Mme Benzaida.

APS

MASCARA

Célébration du 188^e anniversaire de la Moubayaâa (allégeance) à l'Emir Abdelkader

La wilaya de Mascara a célébré jeudi le 188^e anniversaire de la Moubayaâa (allégeance) à l'Emir Abdelkader avec un programme comprenant la visite de sites historiques liés au fondateur de l'Etat algérien moderne et la mise en service de projets de développement.

En cette occasion, une visite a été organisée au poste de commandement de l'Emir Abdelkader et à son tribunal, sis au centre-ville de Mascara, ainsi qu'au site de l'arbre "Derdara" dans la commune de Ghriss qui a vu la moubayaâa des tribus de la région de Mascara à l'Emir Abdelkader pour le djihad pour la libération du pays du joug colonial.

Le site de la Zmla (smala) de l'Emir Abdelkader dans la commune de Sidi Kada, qui a fait l'objet d'une vaste opération d'aménagement pour le transformer en destination historique et culturelle a également été visité.

D'autre part, les autorités de la wilaya ont procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 178 familles au niveau du village de Sidi Mohieddine, portant le nom du père de l'Emir Abdelkader dans la commune de Sidi Kada.



Un projet financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales avec une enveloppe de 3,2 millions de dinars.

Au niveau de la même commune, les autorités ont procédé aussi à la mise en service du nouveau chemin communal reliant le chemin de wilaya 35 au douar "Ouled Tami" sur 4 km,

dont la réalisation a coûté 24 millions DA. En cette occasion historique, le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, a remis trois ambulances équipées aux hôpitaux de Tighenif, Sig et Mascara. Ces ambulances ont été financées sur budget de wilaya.

L'Emir Abdelkader a reçu l'allégeance des tribus

de Mascara le 27 novembre 1832 pour le djihad contre le colonisateur français, suivie d'une autre au mois de février 1833 à la mosquée de Sidi Hassen de la ville de Mascara à laquelle ont assisté les représentants des tribus de la région ouest du pays, en plus d'ulémas et de dignitaires de la région.

TIZI-OUZOU

La direction de la culture lance prochainement une application mobile

Une application mobile culturelle sera lancée "prochainement", par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris jeudi auprès de la responsable locale du secteur, Nabila Goumeziane. Cette application dont le lancement rentre dans le cadre des orientations du Gouvernement et du ministère de la Culture et des Arts, pour la digitalisation des différents secteurs et de mise en ligne d'activités culturelles, répond exigences actuelles de numérisation, fortement exprimées durant la période de confinement partiel préventif contre la Covid-19, a expliqué Mme Goumeziane. Cette même responsable a souligné que cette ap-

plication culturelle pour mobile "va servir de plateforme numérique qui va offrir divers services culturels et permettra à ses usagers d'être à jour et au cœur de l'action culturelle".

Afin de créer la base de données de cette application, un appel a été lancé par la direction locale de la culture et des arts à l'ensemble des artistes, auteurs, associations culturelles, maisons d'édition, promoteurs de spectacles, studios d'enregistrement et à tous les acteurs culturels, à s'inscrire, en remplissant un formulaire mis à leur disposition sur le site de cette institution et sur les réseaux sociaux.

"La base de données permettra de

connaître de manière exhaustive le nombre d'artistes et autres intervenants dans le secteur culturel au niveau local et d'élaborer un catalogue qui mettra en exergue le potentiel de la famille artistique et du mouvement associatif de la wilaya", a ajouté Mme Goumeziane. Cette application mobile "sera une sorte de réseau pratique qui permettra aux artistes et partenaires du secteur dont la presse, de rester en contact de manière permanente entre eux et avec la direction de la culture ce qui facilitera la communication instantanée avec eux pour toute démarche les concernant, tout en encourageant la création et la créativité", a-t-elle ajouté.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE
NIF : 410002000016085

3^{ème} avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales

La wilaya d'Alger Direction du Budget de la comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de Travaux de Fourniture et pose de la signalisation horizontale et verticale sur le réseau routier de la wilaya.

Lot 01-S1 : Fourniture et pose de la signalisation verticale-2ème section-

Lot 01-S2 : Fourniture et pose de la signalisation-Peinture des supports, mats et poteaux-2ème section-

Lot 01-S3 : Fourniture et pose de la signalisation-Peinture des supports, mats et poteaux-2ème section-

Lot 01-S4 : Fourniture et pose de la signalisation-Peinture des supports, mats et poteaux-2ème section-

Qui s'adresse à :

Lot 01 :
- Toutes les entreprises disposant d'une qualification professionnelle en Travaux Publics en activité principale ayant au moins la catégorie 5 ayant les codes de signalisation routière (347-425 ou 4256)

- Le chiffre d'affaire (CA) sera le chiffre d'affaire moyen figurant sur les bilans d'activité des trois dernières années 2016- 2017-2018 exercées si le seuil au minimum égale à : lot 01-S1: 37.000.000DA.

- Ayant une expérience dans l'exécution des travaux de signalisation sur Routes (Auto routes, voie express, RN, ou CW) durant les 05 dernières années au moins un projet de signalisation, Lot 01: verticale portiques et poteaux avec réalisation de au moins 20 portiques ou poteaux.

Ayant au moins, Lot 01 : un atelier de fabrication des plaques de signalisation et de confection, justifié par un PV de constat établi par un huissier de justice ou un expert agréé ou la chambre de commerce.

NB : Le maître de l'ouvrage peut visiter les lieux s'il juge nécessaire.

Lot 02 :

- Toutes les entreprises disposant d'une qualification professionnelle en Travaux Publics ou bâtiment ou hydraulique en activité principale ou secondaire ayant au moins la catégorie 2.
- Le chiffre d'affaire (CA) sera le chiffre d'affaire moyen figurant sur les bilans d'activité des trois dernières années exercées (2016-2017-2018) il sera au minimum égale à : lot 02-S1: 32.000.000DA, lot 02-S2: 20.000.000DA, lot 02-S3: 13.000.000.00 DA TTC.

- Lot 02: Ayant une expérience dans l'exécution des travaux de peinture des annexes et équipements routes, avoir au moins un projet de peinture OA ou équipement routes, peintures ou réfection des murs aux abords des routes (Voie express, RN ou CW).
NB : Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, il pourra être retenu dans plusieurs lots, mais dans le lot, il ne sera retenu que dans une seule section dans un lot. Si un soumissionnaire est classé moins disant dans plus d'une section d'un même lot, il sera retenu dans la section ayant le montant le plus élevé (dans le même lot). L'attribution des autres sections du même lot se fera par ordre décroissant des montants des sections du lot considéré lors de l'évaluation financière.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger (Bureau des

marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à l'ouverture que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° lot

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, Bureau des marchés, Sis au, 125 de Rue Tripoli -Hussein Dey.

NB: Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (instructions aux soumissionnaires)

La durée de préparation des offres est de Dix Jours (10) jours à compter de la date de parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux. Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois à compter du dernier jour du délai de préparation des offres.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 13h00.

Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres à 13h00, au niveau de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger 125, Rue de Tripoli - Hussein Dey - Alger.

COMMUNICATIONS

Le Parlement européen demande un renforcement de la sécurité des communications

Le Parlement européen a demandé vendredi un renforcement de la sécurité des communications des institutions européennes après avoir déploré leur vulnérabilité à la suite de l'intrusion d'un journaliste dans une visioconférence des ministres de la Défense non protégée.

"Cet épisode constitue un point d'alerte majeur pour la sécurité et la crédibilité des institutions européennes", soutient la présidente de la sous-commission Sécurité et Défense de l'Assemblée, l'eurodéputée centriste française Nathalie Loiseau (Renew), dans un courrier au chef de la diplomatie Josep Borrell.

Un journaliste néerlandais a utilisé vendredi dernier les codes d'accès de cette visioconférence des ministres de la Défense de l'UE dont une partie était visible sur une photo postée sur son compte Twitter par la ministre néerlandaise Ank Bijleveld.

L'incident "pose la question de la sécurité des lignes, de la vulnérabilité de nos infrastructures internes et de la capacité plus générale de nos institutions à

protéger les échanges d'informations de la plus haute sensibilité", s'insurge Nathalie Loiseau dans cette missive co-signée par les élus membres de la sous-commission.

L'Espagnol Josep Borrell est invité à "expliquer les circonstances précises qui ont permis une telle intrusion" et sur les mesures qu'il entend mettre en place pour "sécuriser de manière significative les moyens de communication servant à la tenue des réunions de haut niveau de l'Union européenne".

"Cet épisode pose la question plus générale de la sécurisation des institutions européennes dans leur ensemble", estiment les signataires de la lettre.

"A l'heure où des attaques de type cyber se multiplient sur nos infrastructures,

l'Union européenne doit progresser rapidement et de façon notable dans la sécurisation de ses données et systèmes d'information.

A défaut, c'est la sécurité de ses citoyens qu'elle met en jeu", affirment-ils. L'incident a été pris très au sérieux par les Etats membres. "Cette brèche dans la sécurité a contraint à l'arrêt immédiat de la réunion", a expliqué un des participants. "Le constat partagé par tous les états membres est qu'il est impératif de renforcer la sécurité des communications des institutions européennes", a-t-il ajouté. Les dirigeants européens ont demandé en juin 2019 "de nouveaux efforts conjoints pour protéger les institutions et organes de l'UE, leurs



informat ions, leurs réseaux de communication et leurs processus décisionnels contre les activités d'acteurs malveillants". Les institutions européennes assurent que les communications des présidents sont protégées.

AUTOMOBILE - INDUSTRIE

Tesla rappelle 870 voitures en Chine pour des problèmes de toit

Le fabricant américain de voitures électriques Tesla va rappeler 870 véhicules en Chine en raison d'imperfections au niveau des toits, dont certaines parties pourraient se détacher, a annoncé vendredi l'autorité de régulation chinoise.

Cette annonce intervient un mois après un autre rappel d'environ 30.000 voitures de la

marque dans le pays asiatique, premier marché automobile mondial, en raison de défauts des suspensions. L'Administration d'Etat pour la régulation du marché (SAMR) a indiqué vendredi que le nouveau rappel concerne des Model X produites entre le 16 mars et le 31 juillet 2016. Certaines parties du toit pourraient se détacher en rai-

son d'un manque potentiel d'apprêt, une substance utilisée pour améliorer l'adhérence, a précisé le régulateur dans un communiqué.

Une éventuelle chute d'éléments de la voiture lorsque celle-ci est en marche "augmenterait le risque de collision ou de blessure pour les véhicules se trouvant derrière, en

particulier les motos", note la SAMR. Le groupe automobile américain va réaliser gratuitement un contrôle technique des véhicules rappelés afin de s'assurer que l'apprêt est suffisant.

La Chine est le principal moteur de croissance pour de nombreux constructeurs étrangers, notamment Tesla qui ambitionne de profiter des ambitieux

objectifs chinois en matière de réduction des émissions de CO2.

Le dernier rappel intervient après celui lancé aux Etats-Unis sur plus de 9.000 Model X fabriqués en 2016, également pour des problèmes similaires de toit, selon l'agence fédérale américaine chargée de la sécurité routière (NHTSA).

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F : 0002.01.01.5000.581

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale N°: 31/2020 portant sur la réalisation du :

Lot N° 01: Bloc pédagogique Partie A + Partie B

Lot N° 02: Bloc pédagogique (Partie C) + 02 salles polyvalentes.

Lot N° 03: Cuisine et réfectoire.

Lot N° 04: VRD + Mur de clôture + Poste transformateur + Aménagement intérieur et extérieur

Lot N° 05: Réalisation d'un terrain de sport. (Micros entreprises).

Lot N° 06: Réalisation de 07 logements d'astreinte type (04 F3+02 F4+01 F5)

Lot N° 07: Réalisation d'une Salle de sport.

Dans le cadre de l'opération : Etude, suivi et réalisation d'un (01) lycée TYPE 1000 au niveau du site des 9000 logements habitat rural à la commune de Ksar Kaddour, wilaya d'Adrar. (Cités d'habitat intégrées 2019)

Après évaluation des offres élaborée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les marchés ont été attribués provisoirement à :

Lot N° 01: Bloc pédagogique Partie A + Partie B ENTREPRISE : LAROUÏ MOHAMED
N.I.F : 181010100096187

Montant (DA) de l'offre en TTC : 95 772 742 .84 DA. après correction

Délais : (06) six mois.

Note Technique : 63.00 points.

Observation : offre retenue (moins disante).

Lot N° 02: Bloc pédagogique (Partie C) + 02 salles polyvalentes.

lentes.

ENTREPRISE : BESBES FOUJIL

N.I.F : 198101230002551

Montant (DA) de l'offre en TTC : 82 966 705.87 DA après correction

Délais : (09) neuf mois et (21) vingt et un jours.

Note Technique : 74.19 points.

Observation : offre retenue (deuxième moins disante).

Lot N° 03: Cuisine et réfectoire.

ENTREPRISE : ELASRI MANSOUR

N.I.F : 796801070363716

Montant (DA) de l'offre en TTC : 16 032 486.94 DA

Délais : (05) cinq mois

Note Technique : 65.00 points.

Observation : offre retenue (deuxième moins disante).

Lot N° 04: VRD + Mur de clôture + Poste transformateur + Aménagement intérieur et extérieur

ENTREPRISE : BACHIR CHERIF MEBAREK

N.I.F : 198335050499120

Montant (DA) de l'offre en TTC : 97 331 563.70 DA.

Délais : (12) Douze mois.

Note Technique : 92.00 points.

Observation : offre retenue (moins disante).

Lot N° 05: Réalisation d'un terrain de sport. (Micros entreprises).

ENTREPRISE : BASSIDI ABDELKADER

N.I.F : 001101189000459

Montant (DA) de l'offre en TTC : 6 295 933.00 DA.

Délais : (02) deux mois.

Délais de garantie : (12) deux mois.

Note Technique : 41.33 points.

Observation : offre retenue (moins disante).

Lot N° 06: Réalisation de 07 logements d'astreinte type

(04 F3+02 F4+01 F5)

ENTREPRISE : ZOUBIRI MAHMOUD

N.I.F : 796801090679311

Montant (DA) de l'offre en TTC : 29 115 412 .92 DA. après correction

Délais : (12) douze mois.

Note Technique : 52.00 points.

Observation : offre retenue (Quatrième moins disante).

Lot N° 07: Réalisation d'une Salle de sport.

ENTREPRISE : STE D'AMENAGEMENT DIVERS ET PROMOTION IMMOBILIERE GRAND SUD OUEST (SAD-PIGSO)

N.I.F : 000001088225615

Montant (DA) de l'offre en TTC : 35 086 854.88 DA. après correction

Délais : (11) onze mois.

Note Technique : 59.54 points.

Observation : offre retenue (Troisième moins disante).

Les soumissionnaires non retenus sont autorisés de se rapprocher du service marchés publics de la direction des équipements publics de la wilaya d'Adrar afin de consulter les résultats de l'évaluation des offres durant une période de **trois (03) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire, conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les **10 jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P) ou l'un des quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar. Si le **10^{ème} jour** coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

CHAMPIONNAT MILITAIRE INTER-ÉCOLES DE JUDO À GUELMA L'EATM et l'ESDAT sacrées

L'Ecole d'application des troupes marines (EATM) de la 5^{ème} RM chez les messieurs et l'Ecole supérieure de défense aérienne du territoire (ES-DAT) de 1^{ère} RM chez les dames ont remporté le championnat militaire inter-écoles de judo clôturé jeudi à l'Ecole des sous-officiers de l'intendance (ESOD) de Guelma.

Chez les messieurs, la deuxième position au classement, par équipes, est revenue à l'Ecole de musique du commandement de la garde républicaine (1^{ère} RM) tandis que la troisième a été partagée par l'Ecole des techniques de l'intendance (1^{ère} RM) et l'Ecole supérieure des troupes spéciales (4^{ème} RM).

Chez les dames, la deuxième place par équipes a été remportée par l'Ecole supérieure navale de Tamentfoust (1^{ère} RM) et la troisième par l'Ecole supérieure de renseignement (1^{ère} RM).

Au classement individuel messieurs, les judokas de l'Ecole de musique du commandement de la garde républicaine ont remporté les médailles d'or des -81 kg, -90 kg et +100 kg.

Les autres médailles d'or des autres poids sont revenues aux athlètes de l'Ecole nationale des techniciens de l'aéronautique (1^{ère} RM), de l'Ecole supérieure des troupes spéciales (4^{ème} RM) et l'Ecole d'application des troupes de la marine (5^{ème} RM).

Au classement individuel chez les dames, les judokates de la 1^{ère} RM se sont partagées les médailles d'or de tous les poids de la compétition avec trois médailles pour l'Ecole supérieure navale de Tamentfoust, trois pour l'Ecole supérieure de renseignement et une médaille pour l'Ecole supérieure de défense aérienne du territoire.

Dans son allocution de clôture, le commandant de l'école des sous-officiers de l'intendance, le colonel Hakim Adami, a relevé que "ce championnat a connu 6 journées de compétition intense dans le Fair-play et de haut niveau" et a mis l'accent sur l'importance accordée par l'état-major de l'armée nationale populaire pour ces compétitions qui permettent de renforcer les aptitudes au combat du soldat et ses performances physiques en plus du raffermissement des rapports des éléments des forces armées.

Les participants ont souligné le niveau technique du championnat et de son organisation ainsi que le protocole sanitaire mis en place pour protéger les membres des délégations.

Médaille d'or des +100 kg, Salah-Eddine Zibouch de l'Ecole de musique du commandement de la garde républicaine a relevé que "les joutes ont été de haut niveau et la compétition très rude au milieu d'excellentes conditions d'organisation".

La judokate Leïla Badoui, médaille d'or des 57 kg de l'Ecole supérieure navale, a relevé le caractère "très compétitif" des joutes et les préparatifs intenses accomplis par son équipe en dépit de la conjoncture sanitaire imposée par la pandémie du Covid-19.

Ce championnat militaire national a connu la participation de 69 athlètes représentant 11 sélections issues des diverses écoles supérieures d'application de toutes les régions militaires.

APS

SPORT MILITAIRE

Forte participation à la journée nationale du cross "challenge du nombre" de l'ANP

La traditionnelle course dite "Challenge du nombre de l'ANP", qui s'est déroulée jeudi dans les différentes Régions militaires pour le compte de l'édition 2020, a été marquée par une forte participation.

Selon les organisateurs, ces compétitions sportives, qui sont devenues une véritable tradition, visent la promotion des relations entre les personnels militaires dans le cadre de la fraternité par le sport, la relance de la pratique sportive et l'éducation physique au sein de l'ANP, ainsi que l'évaluation de la préparation physique de ses éléments au sein de leurs unités respectives.

Quelque 1.300 participants représentant les différentes directions régionales, services et cellules affiliés à la 1^{ère} Région militaire étaient présents à Blida.

Cette compétition a comporté trois courses chez les hommes selon les catégories d'âge suivantes : moins de 28 ans, les 28-35 ans et les plus de 35 ans.

Une course pour les dames était aussi au programme.

A Oran, plus de 1.000 coureurs ont pris part au cross disputé au niveau du parcours du 2^e régiment de transport et de la circulation routière "Chahid Belkacem Hadadene" relevant de la 2^e Région militaire.

La compétition a comporté trois courses en messieurs



sur des distances de 7 à 12 kilomètres selon les catégories d'âge suivantes : 18-28 ans (12 km), 28-35 ans (10 km) et les plus de 35 ans (7 km).

La course 12 km catégorie de 18 à 28 ans a été remportée par Chaher Aroubia, alors que chez les 28 à 35 ans, Khawas Mohamed a décroché la première place.

Dans celle de 35 ans et plus, Rettab Merzoud a pris la première place.

Un millier de coureurs, tous âges et grades confondus, ont pris part également au cross militaire du Challenge

du nombre, organisé jeudi au complexe sportif de la 4^e Région militaire à Ouargla.

Cette course, réservée aux militaires de la 4^e RM qui se sont mesurés sur un parcours de trois kilomètres, a été dominée de bout en bout par les athlètes de la 9^{4e} compagnie de la Police militaire.

Chez les moins de 28 ans, Othmane Ziz a pris la première place et dans la catégorie 28-35 ans, son coéquipier Yazid Ghedioui a bissé la victoire de la 9^{4e} compagnie de la Police militaire qui a dominé les deux podiums.

Dans la catégorie des plus de 35 ans, le dernier mot est revenu à Rabie Houas de la direction régionale des infrastructures militaires.

Dans une allocution prononcée au nom du commandant de la 4^e RM, le chef d'Etat-major de la 4^e RM, le général-major Amar Zaimi a souligné l'importance de la pratique sportive dans le milieu militaire, et qui constitue une partie intégrante du quotidien des activités contribuant à la préparation physique et morale du militaire.

HAND/ DIVISION D'EXCELLENCE

Kheraïfia nouvel entraîneur de l'Olympique El-Oued

Le technicien Habib Kheraïfia est devenu le nouvel entraîneur de l'Olympique El-Oued, en remplacement d'Ahcène Aït Abdeslam, a annoncé le club pensionnaire du championnat d'Excellence de handball, jeudi soir sur sa page officielle Facebook.

Il s'agit d'un retour au bercail pour Kheraïfia, qui avait déjà dirigé par le passé la barre technique de la formation

du sud. " Kheraïfia avait dirigé l'équipe, avec laquelle il avait réalisé d'excellents résultats et jouer les premiers rôles en championnat.

On souhaite que le club puisse retrouver sa place qui le sied et la réussite au coach dans sa nouvelle mission", a indiqué le club dans un communiqué.

Pour rappel, Kheraïfia avait occupé le poste de directeur technique national

(DTN) de la Fédération algérienne de handball (FAHB) sous l'ère de l'ancien président Saïd Bouamra, avant de démissionner en 2015.

Avant la suspension du championnat en mars dernier, en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), les gars d'El-Oued occupaient la dernière place de la poule B, dominée par le GS Pétroliers.

SPORT / PRÉPARATION OLYMPIQUE

Des subventions pour 23 athlètes (MJS)

Vingt-trois (23) athlètes algériens ont bénéficié jeudi de subventions financières individuelles destinées à la préparation des Jeux olympiques de Tokyo 2021 et des Jeux méditerranéens d'Oran 2022, indique un communiqué du mi-

nistère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Ces subventions financières ont été attribuées aux athlètes de trois disciplines, natation (6), tennis de table (1) et gymnastique (16).

"Ces subventions finan-

cières individuelles s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'action qui englobe la prise en charge de la préparation sportive, la réhabilitation des infrastructures et l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des

athlètes", précise le MJS. Le MJS poursuit ainsi l'opération de prise en charge des athlètes qualifiés aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2021 et aux Jeux méditerranéens d'Oran 2022, entamée mardi à Alger.

ATHLÉTISME/ALGÉRIE - PRÉPARATION

Le stage de Tikjda prolongé jusqu'au 8 décembre

Le stage de la sélection nationale d'athlétisme, spécialité marche, cross-country et demi-fond, qui initialement devait s'achever le 2 décembre prochain, au Centre de Loisir de Tikjda, a été finalement prolongé jusqu'au 8 du même mois, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAA).

"La décision de prolonger ce stage est intervenue suite à la demande des athlètes et de leurs entraîneurs, ayant souhaité bénéficier de plus de temps" a précisé l'instance fédérale.

Ce stage de préparation a été entamé le 11 novembre courant, avec une vingtaine d'athlètes (messieurs et dames),

spécialisés en marche, en cross-country et en demi-fond.

Par ailleurs, une trentaine d'athlètes des spécialités sprint et épreuves techniques effectueront un stage de préparation du 2 au 24 décembre prochain à Tlemcen.

Ce stage qui aura

lieu au stade d'athlétisme de Lalla Setti entre dans le cadre de la préparation des prochaines échéances internatio-

nales, notamment, les championnats d'Afrique qui auront lieu du 1^{er} au 5 juin 2021 à Oran.



Zetchi positif au Covid-19, en auto-isolement

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Khireddine Zetchi a été testé positif au Covid-19 et présente des symptômes légers qui, toutefois, nécessitent son auto-isolement pour une dizaine de jours, a indiqué l'instance fédérale vendredi.

Le président de la FAF a, par ailleurs, pris le soin d'informer son proche entourage afin qu'il prenne les mesures nécessaires dans une conjoncture où l'on constate une flambée épidémique depuis quelques semaines en Algérie, souligne la FAF sur sa page officielle Facebook.

Le président de la FAF avait conduit la délégation algérienne à Harare (Zimbabwe) à l'occasion de la confrontation des Verts contre les Warriors le 16 novembre pour le compte de la quatrième journée des qualifications de la CAN 2021.

Pour rappel, trois internationaux algériens, Rami Bensebaini (Borussia Mönchengladbach/Allemagne), Yacine Brahimi (Al-Rayyan Sport / Qatar) et Aïssa Mandi (Real Betis/Espagne) avaient été testés positifs au Covid-



19 la semaine dernière, après leur retour du stage des "Verts" ponctué par deux matchs contre le Zimbabwe (3-1, 2-2) pour le compte des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN2021. Par ailleurs, et lors

d'une intervention ce vendredi sur la radio chaîne 3, le président de la FAF a, à l'occasion du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 saison 2020/2021, appelé tous les acteurs du football national à faire preuve de ma-

turité et de sens des responsabilités pour permettre un bon déroulement de la compétition et l'organisation des rencontres dans le strict respect des mesures barrières et protocole sanitaire mis en place à cet effet.

ÉLECTIONS DU CONSEIL DE LA FIFA Zetchi s'attend à "une rude concurrence"

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Khireddine Zetchi, a indiqué vendredi qu'il s'attendait à "une rude concurrence", lors de l'élection des représentants africains au Conseil de la Fédération internationale (FIFA), prévue lors de l'Assemblée générale électorale de la Confédération africaine de football (CAF), le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc).

"Les choses ne seront pas de tout repos, mais je suis persuadé que les choses ne vont pas s'arrêter là par rapport à la suspension que vient d'écooper Ahmad Ahmad (président de la CAF, ndlr).

La concurrence sera très rude avec deux personnes (Lekdjaa et Abo Rida, ndlr), qui ont une grande expérience sur le plan africain", a déclaré le patron de la FAF sur les ondes de la radio nationale.

Outre Zetchi, les trois autres candidats pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Égyptien Hani Abo Rida sont : le Marocain

Fawzi Lekdjaa, l'Équato-guinéen Gustavo Ndonga et Abo Rida, ce dernier brigue un second mandat.

"Je sais que je n'ai pas choisi la façon simple en se portant candidat pour les élections du Conseil de la Fifa, mais je pense que beaucoup de choses vont bouger d'ici au mois de mars 2021.

Je vais mettre en place une stratégie pour essayer de nous donner le maximum de chances à cette élection", a-t-il ajouté.

Le président de la FAF a révélé que la "plupart des fédérations africaines", souhaitent "un vent de changement" au sein de la CAF, qualifiant la gestion sous l'ère d'Ahmad Ahmad de "catastrophique".

"Le football africain a besoin de changement, de sang nouveau, d'une nouvelle ère.

Je ne pense pas aujourd'hui que les fédérations nationales membres de la CAF soient très contents du mode de gouvernance de cette instance, que je qualifie de catastrophique en matière de gestion.

J'ai parlé avec beaucoup de présidents de fédérations africaines, la plupart ne sont vraiment pas contents de ce qui se passe jusque-là.

Ils veulent un vent de changement, que je vais essayer de représenter".

Enfin, Khireddine Zetchi a commenté la suspension infligée par la commission d'éthique de la Fifa au président de la CAF Ahmad Ahmad, interdit de toute activité relative au football (administrative, sportive et autre) durant cinq années, aux niveaux national et international, pour manquement à son devoir de loyauté, détournement de fonds, acceptation et distribution de cadeaux ou autres avantages, et abus de pouvoir.

"Je m'attendais vraiment à ce que le président de la CAF soit suspendu par la Fifa.

C'est une décision qui confirme une gestion pas tout à fait normale de cette instance ces quatre dernières années.

Nous avons besoin d'une gestion beaucoup plus rigoureuse du football africain", a-t-il conclu.

LIGUE 2 ALGÉRIENNE Zetchi : «La reprise des entraînements devrait se faire en décembre»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Khireddine Zetchi, a déclaré vendredi que les clubs de la Ligue 2 amateur devraient reprendre les entraînements en décembre prochain, sous réserve de l'accord des autorités sanitaires, huit mois après la suspension des compétitions, causée par la pandémie de coronavirus (Covid-19).

"Nous sommes dans l'attente du feu vert des autorités pour autoriser les clubs de la Ligue 2 à entamer les entraînements au mois de décembre.

Le coup d'envoi du championnat sera donné juste après (en février, ndlr).

Nous allons commencer d'abord par la Ligue 2, après on va aller au fur et à mesure

avec les autres championnats", a indiqué le patron de la FAF sur les ondes de la radio nationale. Après huit mois de repos forcé, le championnat de la Ligue 1 professionnelle est de retour ce vendredi, avec le déroulement des quatre premiers matchs de la première journée.

"Nous serons très intransigeants sur l'application du protocole sanitaire.

Je sais que ce ne sera pas facile, mais les clubs devront jouer le jeu. Il va falloir faire preuve de beaucoup de rigueur. Toute le monde est appelé à respecter le calendrier, même si nous savons qu'il y a des clubs qui vont devoir jouer des compétitions africaines. Nous allons nous adapter pour leur permettre de représenter

comme il se doit les couleurs du pays", a-t-il ajouté.

Le président de la FAF est revenu sur le souhait de certains clubs de revoir le système de compétition à 38 journées, estimant qu'ils sont "minoritaires" pour espérer rouvrir le dossier.

"Nous avons invité les clubs au Centre de Sidi Moussa pour leur proposer trois variantes.

Tout le monde était unanime à choisir un championnat à 38 journées.

Par la suite, à deux semaines de la reprise j'ai eu vent du souhait de certains clubs de rouvrir le dossier.

Sur ce plan là, j'avais demandé à ce qu'il y ait au minimum 10 ou 15 clubs qui saisissent la Ligue de football (LFP) pour revoir le système,

mais il y a eu finalement 4 ou 5 demandes seulement, ce qui nous a contraint à maintenir la décision prise initialement".

Enfin, Zetchi a refusé l'idée de reporter des matchs cette saison, appelant les clubs à puiser dans l'équipe réserve pour jouer leurs matchs, en cas de force majeure liée à la pandémie de Covid-19.

"Nous avons fait en sorte d'éviter le report des matchs. Les clubs ont à leur disposition outre les 27 joueurs de l'équipe seniors, mais également les 25 de la réserve pour pouvoir jouer et éviter de reporter leurs rencontres.

L'objectif est d'avancer régulièrement dans ce championnat, qui va être long et transitoire", a-t-il conclu.

CLASSEMENT FIFA L'Algérie recule d'une place (31e)

L'équipe algérienne de football a reculé d'une place (31e), au dernier classement de la Fédération internationale (Fifa) pour le mois de novembre, publié vendredi sur le site officiel de l'instance mondiale.

Les « Verts », invaincus depuis 22 matchs, se sont qualifiés à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022, en battant le 12 novembre à domicile le Zimbabwe (3-1), avant de faire match nul face au même adversaire à Harare (2-2), quatre jours plus tard.

Sur le plan continental, l'Algérie préserve sa troisième place derrière le Sénégal (20e, +1), et la Tunisie (26e, inchangé).

Avec pas moins de 160 rencontres internationales à disputées au mois de novembre, dont des matches de qualification pour la Coupe du monde, pour la CAN, ou encore pour l'UEFA Euro 2020, le dernier classement mondial a connu quelques changements. Dans le haut du classement, le podium reste inchangé, mais la Belgique (1e) creuse un peu l'écart sur la France, son poursuivant.

Le Brésil (3e) se rapproche des Bleus suite à son parcours sans faute dans les éliminatoires sud-américains pour la Coupe du monde 2022.

Si les positions restent figées tout en haut de la hiérarchie, le top 10 évolue : le Mexique (9e, +2) et l'Italie (10e, +2) y font leur retour après neuf et quatre ans d'absence respectivement.

À l'inverse, la Croatie (11e, -2) et la Colombie (15e, -5) en sortent.

Les meilleures progressions sont à mettre à l'actif de deux équipes africaines : la Guinée Equatoriale (134e, +10) et le Burundi (138e, +10). La première a brillé dans une double confrontation face à la Libye (111e, -9), en matches de qualification pour la CAN-2021.

Le second a accroché puis battu la Mauritanie (101e, -3) dans le cadre de cette même compétition. Quatre autres sélections progressent de cinq places ou plus au classement.

Il s'agit de la Lettonie (136e, +6), de Curaçao (76e, +5), de l'Azerbaïdjan (109e, +5) et du Sud Soudan (163e, +5). Le prochain classement mondial sera publié le 10 décembre prochain.

LIGUE 1 Ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de 15 clubs

La commission de discipline de Ligue de football professionnel (LFP), a procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de 15 clubs de l'élite, pour "non respect du dépôt des documents pour l'octroi de licence professionnelle et absence de la signature du contrat SSPA/Cabinet", a annoncé la LFP jeudi soir sur son site officiel.

La liste des clubs concernés a été établie par la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la Fédération algérienne (FAF).

Il s'agit du MC Alger, du CR Belouizdad, de l'ES Sétif, du NA Hussein-Dey, de l'AS Ain M'Ilia, du Paradou AC, du CS Constantine, du MC Oran, de l'USM Alger, de l'Olympique Médéa, du CAB Bou Arreridj, de la JSM Skikda, de l'ASO Chlef, de l'USM Bel-Abbes, et du RC Relizane, précise la même source.

La commission de discipline a accordé un délai de 45 jours, à compter du 26 novembre 2020, pour permettre aux clubs de se conformer aux instructions de la FAF.

"Par défaut, la commission de discipline procédera à l'application de l'article 107 du code disciplinaire de la FAF (amendes, déduction des points)", conclut l'instance dirigeante de la compétition.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

L'Algérien Karim Aribi termine meilleur buteur

L'international algérien, Karim Aribi, a terminé meilleur buteur de la Ligue des champions d'Afrique de football 2019-2020 avec 11 réalisations, au terme de la finale 100% égyptienne de la compétition continentale, remportée vendredi soir par Al-Ahly face au Zamalek (2-1).

Ayant rejoint le club français de Nîmes au début du mois d'octobre pour un contrat de trois ans en provenance de l'ES Sahel (Tunisie), l'attaquant de 26 ans n'a pas été dépassé au classement des buteurs de la compétition africaine des clubs.

Aribi a inscrit ses 11 buts avec l'Etoile sportive du Sahel avant de quitter la Ligue des champions en quarts de finale contre le Wydad Casablanca. Le buteur algérien est suivi par l'attaquant égyptien du Zamalek, Mostafa Mohamed, auteur de 9 buts et Achraf Bencherki (Zamalek) avec sept réalisations.

LIGUE 2 / CR TEMOUCHENT

Le club doit s'acquitter de près de 50 millions de dettes

Le CR Temouchent, nouveau promu en Ligue 2 de football, est dans l'obligation de s'acquitter de ses dettes estimées à 49 millions de dinars pour éviter le blocage de ses comptes bancaires au moment où sa situation financière est très critique, a-t-on appris samedi auprès de sa direction.

Des pressions énormes sont exercées sur le président du club, Houari Talby, de la part d'anciens dirigeants, ainsi que des opérateurs économiques pour leur rembourser des crédits ayant trait à la période allant de 2013 à 2017, non sans menacer de recourir à la justice pour geler les comptes bancaires du club, a précisé la même source.

Cette situation a poussé les dirigeants de la formation de l'Ouest du pays à lancer des appels de détresse en direction des autorités locales, sollicitant leur aide pour passer cette mauvaise conjoncture que traverse le CRT qui retrouve le deuxième palier où il a déjà évolué une seule saison lors de l'exercice 2011-2012, rappelle-t-on.

Selon la direction de cette formation, "de grosses ambitions sont nourries par la famille du club pour réussir une saison de premier ordre à l'occasion du retour de l'équipe en division deux", poursuivant que la réalisation de cet objectif "est néanmoins tributaire du règlement de la crise financière qui secoue le club".

La direction du CRT a été très active sur le marché des transferts estival, en engageant une quinzaine de nouveaux joueurs.

Elle a également fait appel à l'entraîneur Hadj Merine, en provenance du NC Magra (Ligue 1), qui a remplacé Omar Belatoui, l'architecte de la montée et qui a intégré cette saison le staff technique du MC Oran (Ligue 1).

À l'instar des autres formations du deuxième palier, le CRT attend toujours le feu vert des autorités concernées pour débiter officiellement les entraînements en prévision de son championnat.

En raison de la crise sanitaire prévalant dans le pays, seul le championnat de Ligue 1 a été autorisé à reprendre ses droits avec le déroulement vendredi de la première partie de la journée inaugurale qui se poursuivra samedi.

APS

LIGUE 1

Cinq autres clubs signent la convention tripartite

Cinq clubs de la Ligue 1 ont signé la convention tripartite avec la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) et un cabinet d'expertise, ainsi qu'une deuxième convention entre le Club sportif amateur (CSA) et la Société sportive par actions (SSPA), a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

"La DCGF tient à féliciter les SSPA du NC Magra, de la JS Kabylie, de la JS Saoura, du WA Tlemcen et de l'US Biskra pour avoir satisfait tous les préalables, en remettant les 19 documents exigés, et surtout pour avoir procédé à la signature de la convention tripartite (DCGF/FAF - SSPA - Cabinet d'expertise) ainsi que la convention CSA - SSPA", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué diffusé sur son site officiel.

Une démarche administrative qui s'inscrit dans le cadre de l'opération d'obtention de la Licence de club professionnel (LCP) pour la saison 2020-2021, tel que décidé par le Bureau fédéral de la FAF en janvier 2020.

"La DCGF note avec satisfaction les efforts consentis par plusieurs clubs professionnels dans cette perspective et les fé-

licité", indique l'instance présidée par Ré da Abdouche et qui relève de la Fédération algérienne de football. La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) avait annoncé jeudi soir avoir procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de 15 clubs de l'élite, pour "non respect du dépôt des documents pour l'obtention de la licence professionnelle et absence de la signature du contrat SSPA/Cabinet".

La liste des clubs concernés et qui a été établie par la DCGF comporte le MC Alger, le CR Belouizdad, l'ES Sétif, le NA Hussein-Dey, l'AS Ain M'vila, le Paradou AC, le CS Constantine, le MC Oran, l'USM Alger, l'Olympique Médéa, le CA Bordj Bou Arreridj, la JSM Skikda, l'ASO Chlef, l'USM Bel-Abbès



et le RC Relizane. La commission de discipline a accordé un délai de 45 jours, à compter du 26 novembre, pour permettre aux clubs de se conformer aux instructions de la FAF.

Faute de quoi, elle "procèdera à l'application de l'article 107 du code disciplinaire de la FAF (amendes, déduction de points)", conclut l'instance dirigeante de la compétition.

LIGUE 1 (1RE JOURNÉE)

Quatre matchs nuls, un coup d'épée dans l'eau

Après huit mois de repos forcés imposés par la pandémie de coronavirus (Covid-19), le championnat d'Algérie de Ligue 1 de football a repris timidement ses droits, vendredi, avec le déroulement de quatre rencontres pour le compte de la 1re journée de la saison 2020-2021. A coup sûr, l'absence du public, pour cause de "Coronavirus", a pesé lourd dans la balance, puisque les quatre matches se sont soldés sur un score de parité.

On peut dire que les équipes visiteuses sont les principales bénéficiaires de cette journée inaugurale, dont le nouveau promu, le WA Tlemcen qui a forcé les locaux de CS Constantine au partage des points, au moment où les "Sanafirs" sous la conduite de leur entraîneur Abdelkader Amrani, sont donnés comme l'un des favoris pour la course au titre.

Le MC Oran, version "Casoni" a obtenu un précieux point à Alger, devant le NA

Hussein Dey (1-1). L'Oranais Abdelkader Boutiche détient tout de même, le titre honorifique du premier buteur de la saison "2020-21", un but inscrit sur penalty (44e). Les "Sang et Or" auteurs d'un nombre record de recrues, lors du mercato estival, se sont contentés d'égaliser dès la reprise par Si Ammar (46e).

Le Paradou AC qui continue de puiser dans son véritable centre de formation, a obtenu également un précieux point sur le terrain du nouveau promu le RC Relizane, désormais dirigé par l'ancien international, Si Tahar Chérif El-Ouzzani.

Les Relizanais qui attendent avec impatience la qualification de leurs nouvelles recrues ont répondu par Hatala (43e) au but inaugural du Paciste de Ben Bouali (17e). Enfin, le dernier match inscrit au programme de vendredi, a vu la JS Kabylie, dont l'effectif a été largement remanié, buter sur la solide défense du CA Bordj

Bou Arreridj du coach Bilel Dziri, également confronté à la non qualification de ses nouvelles recrues et qui a perdu lors de l'inter-saison, ses deux joueurs étrangers: l'Ivoirien Isla parti au MC Alger et le Soudanais El-Ghorbal de retour au Soudan et plus précisément à El-Hillal, après l'échec de son transfert au "Doyen".

La journée de samedi, verra le déroulement de quatre autres rencontres, dont le choc "USM Alger-ES Sétif", alors que deux matches sont reportés à une date ultérieure: USM Bel-Abbès - MC Alger et AS Ain M'vila - CR Belouizdad, les deux clubs algérois étant engagés au tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique. Le MCA sera en appel au Bénin pour croiser le fer samedi (17h00) avec les Buffles du Borgou, alors que le Chabab accueillera dimanche les Libyens d'Al-Nasr au stade olympique du 5-Juillet (17h00).

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE - ALLER)

Le CRB et le MCA pour démarrer du bon pied

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad et le MC Alger, entreront en lice ce week-end au tour préliminaire de cette épreuve, avec comme objectif de réussir leurs débuts et prendre option pour le prochain tour. Le CR Belouizdad, champion d'Algérie sortant, affrontera dimanche au stade du 5-Juillet d'Alger (17h00) la formation libyenne d'Al-Nasr, alors que le MCA sera en appel samedi à Porto-Novo pour défier les Béninois de Buffles du Borgou (15h00). Auréolé de sa victoire en Supercoupe d'Algérie, samedi dernier aux dépens de l'USM Alger (2-1), le Chabab espère préserver sa dynamique et surtout frapper d'entrée, pour éviter de se compliquer la tâche, en vue de la seconde manche prévue en Egypte (4-6 décembre).

"On s'attend à une rencontre vraiment compliquée. L'adversaire va venir avec l'intention de nous mettre en difficulté. Nous devons absolument faire le plein à la maison, d'autant plus que nous sommes dés-

avantagés de jouer la première manche à domicile", a déclaré le milieu défensif du CRB, Zakaria Draoui. Sur le plan de l'effectif, l'entraîneur français Franck Dumas sera privé de son milieu de terrain Billel Tarikat, blessé samedi face à l'USMA. La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral marocain pour officier cette rencontre, conduit par Djalal Djayed, qui sera assisté de ses compatriotes Hicham Ait Abbou et Yahia Nouali.

L'autre représentant algérien en Ligue des champions, le MCA, signe son retour dans cette prestigieuse compétition, avec l'intention de faire bonne figure, à l'occasion de la célébration du centième anniversaire de la création du club, en 2021. Le "Doyen" sera en appel pour défier les Buffles du Borgou, champions du Bénin lors des deux dernières saisons.

Incapables de s'imposer sur le plan continental en déplacement depuis 1976, soit l'année qui avait consacré le MCA champion d'Afrique, les Algérois devront sortir le grand jeu pour mettre fin à cette longue tra-

versée du désert en dehors de leurs bases. "Echouer à s'imposer à l'extérieur depuis 1976, cela fait trop pour un grand club comme le Mouloudia.

J'espère être le premier entraîneur à vaincre le signe indien et décrocher une victoire samedi au Bénin, ce qui devrait nous permettre de faire un pas vers la qualification.

On trouvera la bonne formule pour casser le système de jeu de l'adversaire et réussir notre match à Porto-Novo", a souligné le coach mouloudéen, Nabil Neghiz. Une seule défection est à déplorer côté MCA, celle du gardien de but Farid Chaâl, écarté par le staff technique pour des suspicions liées au coronavirus.

L'ancien international olympique a refait son test qui s'est avéré finalement négatif. Le portier Ahmad Boutaga est pressenti pour garder la cage.

Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral ivoirien, conduit par Patrick Tanguy Jean Philippe, assisté de ses deux compatriotes Koabe-

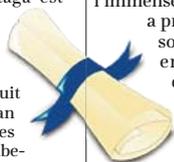
nan Prosper Adiouman et Nouhou Ouattara. En cas de qualification, le CRB affrontera au 1er tour le vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia (Kenya), alors que le MCA sera opposé au vainqueur de Mlandege FC (Zanzibar) - CS Sfaxien de Tunisie (aller: 22-23 décembre, retour: 5-6 janvier).

FÉLICITATIONS

La famille Hadji est très heureuse d'annoncer que son petit-fils

Hamza Belbric

a obtenu son diplôme d'ingénieur en architecture avec mention «bien». Hamza, nous te sommes très reconnaissants pour l'immense joie que tu nous a procuré et nous te souhaitons d'aller encore plus loin dans tes études, Inchallah. Ton grand père Abdelaziz



CALHANOGLU TOUT PROCHE DE MU !

Revenu à un excellent niveau ces derniers mois, Hakan Calhanoglu (24 ans, 10 matchs toutes compétitions cette saison) pourrait disputer sa dernière saison avec le Milan AC. Selon Bild, le milieu offensif turc, sous contrat jusqu'en juin prochain, est déjà d'accord pour rejoindre Manchester United. Le média allemand explique que l'ancien joueur du Bayer Leverkusen a "90% de chances" de s'engager en faveur des Red Devils. Un joli coup en perspective pour le club anglais.



MÖNCHENGLADBACH VA NÉGOCIER AVEC MATTHIAS GINTER



Des discussions vont être entamées entre les deux parties. Depuis plusieurs semaines, la presse anglaise annonce un intérêt de Chelsea et de Tottenham pour le défenseur central Matthias Ginter (26 ans).

Actuellement lié au Borussia Mönchengladbach jusqu'en juin 2022, l'international allemand ne disposerait pas de bon de sortie en vue du prochain mercato d'hiver. Pour repousser les deux clubs anglais, les dirigeants allemands ont décidé d'entamer des discussions avec l'entourage du joueur. D'après le quotidien Bild, ces derniers envisagent de lui offrir un nouveau bail de deux ans soit jusqu'en juin 2022.

TROIS TOUCHES POUR ISCO

Très peu utilisé par Zinedine Zidane, Isco (28 ans, 7 apparitions en Liga cette saison) pourrait quitter le Real Madrid cet hiver.

D'après Le Sexta, le milieu offensif dispose de trois touches : le FC Séville, la Juventus et Everton.

Alors qu'il n'est pas contre retrouver Julen Lopetegui au sein du club andalou, l'international espagnol n'est pas disposé à baisser son salaire, alors que son contrat expire en juin 2024 avec la Maison Blanche.

Une position tranchée qui pourrait profiter à la Vieille Dame, intéressée depuis plusieurs saisons, ou encore à son ancien coach, Carlo Ancelotti, qui pourrait faire le nécessaire pour l'attirer chez les Toffees. Affaire à suivre.

Euro 2020 L'objectif numéro un de Coman

Kingsley Coman a tout pour devenir un grand nom du football mondial. À 24 ans, le joueur du Bayern Munich nourrit de grandes ambitions, notamment en équipe de France. Objectif Euro 2021.

« Je n'ai pas eu la chance de gagner la Coupe du monde. En 2016, on a vécu une belle expérience avec l'Euro en France, mais ça s'est mal terminé. J'espère ne pas rater la dernière marche cette fois. Un nouveau succès, après celui du Mondial, marquerait encore un peu plus notre supériorité sur ces dernières années », a-t-il déclaré dans un entretien avec le journal Le Parisien. À 24 ans, il ne lui manque plus qu'un titre en équipe nationale pour parfaire son incroyable palmarès. « J'ai gagné en maturité dans mon jeu et dans ma vie. Ça se ressent sur le terrain. J'essaie de tendre vers davantage de variété et d'efficacité. Les buts sont devenus très importants.

Donc je me fais violence, j'essaie d'être plus égoïste. J'ai toutefois encore une marge de progression. Mais c'est une évidence : le Coman de 2020 n'est plus celui de novembre 2015, lors de ma première sélection. »



DIRECTION L'ITALIE POUR RYAD MAHREZ ?

Ryad Mahrez pourrait porter le maillot de la Juventus Turin dans un avenir proche. Actuellement sous contrat avec Manchester City jusqu'en juin 2023, Ryad Mahrez aurait la possibilité de quitter l'écurie britannique lors d'un des prochains mercato. En effet, si l'on en croit la presse britannique, le milieu offensif international algérien, auteur d'un but et une passe décisive cette saison en douze rencontres toutes compétitions confondues, aurait tapé dans l'oeil de la Juventus Turin. Les Turinois envisagent de le recruter pour pallier un possible départ de Paulo Dybala qui est pour l'instant très apprécié par ... Pep Guardiola, le coach des Cityzens.

Ronaldo laissé au repos par Pirlo

Après un mois de novembre assez chargé, Cristiano Ronaldo va être dispensé du match de la Juventus contre Benevento ce week-end. La star de la Juventus, Cristiano Ronaldo, manquera le match de Serie A de samedi contre Benevento après qu'Andrea Pirlo ait choisi de reposer le vétéran portugais suite à un mois de novembre très éreintant.

Le joueur de 35 ans a disputé les trois matches pour son pays sur une période de sept jours à la mi-novembre. C'était en Ligue des Nations et avec la Seleçao, ils ont raté la qualification pour les demiés de la Ligue des Nations. Ronaldo a également joué dans les deux matchs suivants de la Juve suite à son retour au Piémont, marquant un doublé lors de la victoire acquise contre Cagliari et signant aussi une réalisation lors du succès contre le Ferencváros en Ligue des champions, mardi dernier. Une victoire qui avait scellé la qualification des Bianconeri pour les 8es de finale de l'épreuve. Après avoir disputé huit matches depuis le début du mois, il va donc manquer le voyage des Bianconeri au Stadio Ciro Vigorito samedi. En attaque, Pirlo pourra donc uniquement compter sur Alvaro Morata et Paulo Dybala comme options.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-ESPAGNE

Entretien téléphonique entre M. Djerad et son homologue espagnol

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a eu jeudi un entretien téléphonique avec le Président du gouvernement du Royaume d'Espagne, M. Pedro Sanchez, indique un communiqué des services du Premier ministre. Cet entretien a permis de "procéder à un échange de vues sur l'état et les perspectives de développement de la coopération bilatérale, ainsi que sur les questions d'intérêt commun", a ajouté le communiqué.



ALGÉRIE-EAU-VISAS-MÉDIAS Le MAE dément la suspension par les Emirats arabes unis de la délivrance de visas pour les Algériens

Le ministère des Affaires étrangères a démenti, jeudi, les informations relayées par certains médias étrangers et des réseaux sociaux, selon lesquelles le nom de l'Algérie figurerait sur un document émanant d'une institution officielle de l'Etat des Emirats Arabes Unis (EAU), en vertu duquel la délivrance de visas d'entrée aux EAU serait suspendue pour certains pays dont l'Algérie. "Ces informations sont fausses et dénuées de tout fondement. Les hautes autorités émiraties ont démenti en bloc l'existence d'une quelconque décision concernant les citoyens algériens s'agissant de la mesure d'interdiction d'entrer dans leurs territoires", indique un communiqué du ministère. Les hautes autorités émiraties avaient, également, affirmé que "le document comprenant le nom de l'Algérie est faux et a été relayé par des parties aux intentions malsaines", précise la même source.

ALGÉRIE-NIGERIA

M. Boukadoum reçu par le président du Nigeria à Abuja

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a été "longuement" reçu en audience à Abuja (Nigeria) par le président de la République fédérale du Nigeria, Muhammadu Buhari, à qui il a transmis les "salutations fraternelles" du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, indique jeudi le minis-

trère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Cette audience a été l'occasion pour les deux parties de "confirmer la nécessité de développer davantage la coopération bilatérale dans tous les domaines et d'exprimer leur satisfaction quant à la convergence de leurs vues sur les principales questions régionales

et internationales d'intérêt commun". Le président Buhari, qui a également exprimé "sa satisfaction quant à la qualité des relations d'amitié qui existent entre l'Algérie et le Nigeria, a demandé à M. Boukadoum de transmettre ses meilleurs vœux à M. le président Abdelmadjid Tebboune", conclut le communiqué.



LUTTE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE

Boukadoum : «l'Algérie réaffirme sa position "immuable"»

L'Algérie réaffirme sa position "immuable" en matière de lutte impérative contre le phénomène d'islamophobie et l'élimination de ses sources, a affirmé, vendredi à Niamey (Niger), le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

Dans son allocution à l'occasion de la 47^e session des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Boukadoum a indiqué que "l'Algérie réaffirme, depuis cette tribune, sa position immuable consistant en l'impérative lutte contre le phénomène d'islamophobie et l'élimination de ses sources, réaffirmant son rejet de l'atteinte à autrui sous le couvert de la liberté d'expression". "Les travaux de notre Conseil ministériel se tiennent sous le slogan «Unis contre le terrorisme et pour la paix et le développement», un choix judicieux qui traduit, en cette conjoncture sensible dans l'histoire de notre monde musulman, la volonté de chacun de nous de concrétiser les objectifs et principes nobles de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) qui est le porte-voix unificateur des pays musulmans", a poursuivi le ministre. Il s'agit, également d'une opportunité pour "réaffirmer notre détermination et notre volonté commune à garantir la cohésion de notre action collective face à nombre de défis auxquels les pays membres font face pour consacrer la paix et la sécurité", a-t-il ajouté précisant qu'"il ne saurait y avoir de développement sans sécurité, ni de sécurité sans développement durable". Dans ce contexte, M. Boukadoum a rappelé que cette "réunion intervient dans un contexte extrêmement complexe, où notre monde musulman fait face à plusieurs défis, en tête desquels le terrorisme transnational et l'extrémisme violent, la montée de l'islamophobie, les atteintes à l'Islam et l'aggravation des crises et conflits régionaux qui entament la sécurité et la stabilité de plusieurs peuples et pays membres de notre organisation". Et d'ajouter que "le terrorisme constitue une menace mondiale à la paix et à la stabilité internationales, et en appelle à davantage d'efforts de notre part pour conforter les avancées réalisées en termes de lutte contre ce fléau, à travers



la conclusion d'une convention internationale inclusive, à laquelle l'Algérie n'a eu de cesse d'appeler tout en soulignant la mise en oeuvre effective des mécanismes internationaux et régionaux".

"En dépit des avancées réalisées en matière de lutte contre les groupes terroristes de par le monde, ces derniers continuent à terroriser nombre de pays de l'organisation, notamment les pays du Sahel", a poursuivi le ministre soulignant que "nous sommes appelés, aujourd'hui plus que jamais, à asseoir les règles de coopération et de solidarité face à ce fléau".

"L'Algérie, de par sa douloureuse expérience en matière de lutte contre le terrorisme, et partant de sa foi en l'importance des initiatives visant à asseoir les fondements de la paix et de la sécurité dans le monde, a renforcé ses efforts en matière de lutte antiterroriste. Elle a été la première à avoir conclu une convention de lutte antiterroriste au niveau africain et ses efforts ont été couronnés par l'adoption par le Conseil de sécurité en décembre 2009, de la résolution 1904, relative à la criminalisation du paiement de rançon", a tenu à rappeler M. Boukadoum. "Algérie est, aujourd'hui, entièrement engagée à consolider la coopération régionale et internationale en termes de lutte antiterroriste et de tarissement de ses sources de financement et souligne l'importance du développement dans la consécration de la sécurité natio-

nale", a-t-il indiqué. "Mon pays est toujours disposé à partager son expérience, acquise dans son combat contre ce fléau et appelle à relancer le développement dans les pays du Sahel pour éradiquer le terrorisme et l'extrémisme", a-t-il fait savoir Et d'ajouter que "la montée de l'islamophobie dans certains pays occidentaux a attisé les tensions sur tous les plans et créé d'autres entraves à la diversité et au caractère pluriel des cultures au sein des sociétés", ajoutant que "la poursuite de telles attitudes et actes islamophobes, constitue une violation flagrante des droits de l'homme et un défi continu des valeurs universelles de tolérance, de dialogue et de coopération".

"Les communautés musulmanes établies dans des pays non-musulmans font encore face à différentes formes de ségrégation et de marginalisation en termes d'opportunités d'emploi, d'éducation et d'autres droits", a-t-il ajouté précisant que "l'offense, l'injure, l'invective et le mépris des croyances d'autrui sous le couvert de la liberté d'expression dénote l'existence d'une crise d'éthique profonde dans les sociétés qui relayent de telles attitudes, d'où l'impératif pour ces pays de réfléchir à la manière de traiter cette crise à la base".

"Nous exprimons, aujourd'hui, notre profonde inquiétude et préoccupation quant à la montée de la campagne de haine systémique contre l'Islam et les musulmans qui se nourrit d'une stéréotype re-

layé par certaines politiques et certains médias occidentaux et aussi sur les réseaux sociaux pour faire l'apologie des messages de groupes extrémistes incitant à la haine", a encore affirmé le ministre.

Par ailleurs, M. Boukadoum a précisé que cette session examine "nombre de questions intéressantes notre monde musulman, en tête desquelles la question palestinienne qui demeure la cause centrale de notre organisation". Pour le ministre, "les idéaux prévalant en ces temps, dont le respect des droits de l'homme, le vivre en sécurité et paix, le renforcement des libertés individuelles et collectives, la consécration de la démocratie et la liberté d'expression, n'ont malheureusement pas atteint le peuple palestinien qui souffre encore de politiques racistes désuètes qui le privent de son droit intangible à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale". "Face à ces défis multidimensionnels dont souffre le monde islamique, l'OCI a besoin, plus que jamais, d'une réforme globale et profonde qui lui permette d'être plus forte et plus solide devant les défis qui se posent à la nation musulmane mais aussi pour hisser haut sa voix à l'échelle mondiale", a souligné le ministre précisant qu'"il est de notre responsabilité, en tant que pays membres et Secrétariat général, de poursuivre le processus de réforme de l'OCI en vue de l'adapter aux exigences actuelles et lui permettre, ainsi, de s'imposer en tant que partenaire essentiel dans les relations internationales".

"Il est impératif que cela demeure une priorité pour nous tous, en la concrétisant par le parachèvement des réformes structurelles et organisationnelles, la garantie de la rigueur dans la gestion des ressources et la consécration des fondements de la bonne et transparente gouvernance. L'OCI doit impérativement consacrer, le plus possible, le consensus de ses membres", a-t-il ajouté.

A cette occasion, M. Boukadoum a tenu à présenter au Gouvernement et au peuple algériens les "sincères" condoléances de l'Algérie suite au décès de l'ancien président Mamadou Tandja.